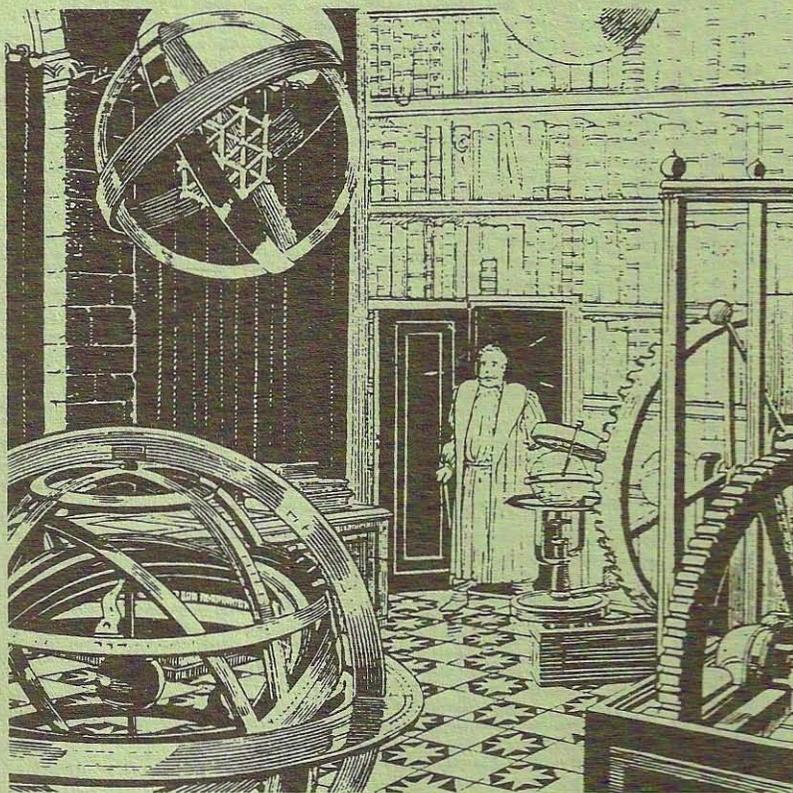


HORS-TEXTE

Bulletin de l'AGBD

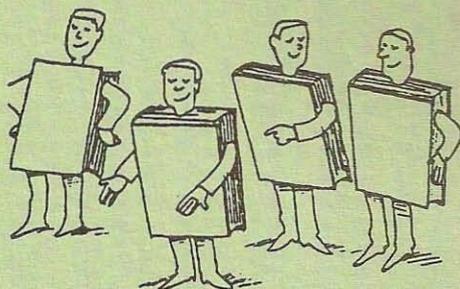


No 32

Novembre 1990

Genève

Ce qu'ils ont dit



... Assise, recroquevillée sur une chaise au fin fond de la salle, elle lisait plusieurs ouvrages en même temps, passant de l'un à l'autre sans transition.

Quand elle était arrivée, elle s'était sentie très gênée, elle n'avait pas su où aller ni quoi demander. Elle n'avait jamais pénétré dans cette bibliothèque auparavant. Quand elle avait gravi les marches de pierre de l'escalier imposant et qu'elle était entrée dans la grande salle circulaire où les livres tapissaient les murs, et où travaillaient un grand nombre de bibliothécaires derrière un bureau au centre de la pièce, elle s'était d'abord sentie tellement intimidée qu'elle en avait presque oublié la raison pour laquelle elle était venue.

Cette bibliothèque était terriblement impressionnante et très différente de celle où elle avait l'habitude d'aller, près du centre commercial; plus petite, toute neuve, elle sentait bon l'encaustique et la peinture fraîche, et était éclairée par d'immenses baies vitrées, tandis que celle-ci, sombre, imposante, gigantesque aussi..., ressemblait à une sorte de temple du Livre. On avait l'impression de se trouver à l'intérieur d'un immense tambour aux parois tapissées de volumes reliés. C'était une sorte de lieu sacré où les gens, allant et venant silencieusement, semblaient rendre un culte à la parole imprimée. L'odeur qui émanait de cette salle était à elle seule un mystère.

Elle avait tout d'abord fait le tour de la bibliothèque, pour en savourer l'ambiance. C'était un refuge... La vie, qui posait tant de problèmes, lui semblait loin.

Un bibliothécaire aimable s'était approché d'elle et lui avait demandé s'il pouvait lui être d'une aide quelconque, et Mia s'était trouvée installée devant une table encombrée de livres et de coupures de journaux. Elle croquait tour à tour une banane et une plaque de chocolat. Elle prenait un ouvrage, le feuilletait, sautait une page, lisait attentivement un passage, refermait le livre pour en ouvrir un autre... Ses cheveux tombaient sur ses yeux et elle les repoussait nerveusement. Pourquoi les gens écrivaient-ils d'une manière aussi compliquée?...



LE MOT DE LA PRESIDENTE

Depuis son "intronisation" en mai dernier, le Comité AGBD s'est réuni deux fois avec une courte pause estivale. Vous vous en souvenez sans doute, il lui tenait particulièrement à coeur de vous associer à son travail et de vous faire partager ses sentiments. C'est donc pourquoi mon petit message d'aujourd'hui est entièrement consacré à cette information.

Dans notre première réunion du mois de juin, le Comité a bien sûr évoqué notre dernière assemblée générale extraordinaire, son déroulement et les réactions suscitées. C'était un peu une étude d'image, une réflexion sur la manière de pouvoir réveiller une motivation un peu assoupie. Dans cet état d'esprit, il a été décidé de mettre sur pied un questionnaire qui serait adressé personnellement à tous les membres AGBD afin de mieux cerner et appréhender leurs attentes, leurs besoins et leurs désirs. Nous en avons alors déjà tissé la première trame. Lors de cette séance, a également été évoquée l'organisation d'une visite à la Maison du livre de Villeurbanne. Un compte-rendu des activités de l'OP au sein du Comité ABS nous a été fait par Marie-Claude et nous avons échangé quelques remarques sur la Commission des études de l'Ecole.

Notre deuxième réunion s'est tenue le 3 septembre et l'ordre du jour était particulièrement chargé. La présidente de la Commission des études, Danièle Hertschuch, est venue nous faire une présentation concise de celle-ci et de son rapport d'activité. Une discussion s'est ensuite engagée sur la nouvelle appellation de l'Ecole de bibliothécaires, devenue Ecole supérieure d'information documentaire (E.S.I.D.) et le nouvel intitulé du diplôme soit diplôme en bibliothéconomie, documentation et archivistique. Les avis étaient partagés, certains membres du Comité approuvant cette évolution, d'autres exprimant leur inquiétude sur le flou de cette dénomination et sur les conséquences que cela pouvait entraîner au niveau des engagements et des employeurs. Désormais, faut-il donc changer le nom de notre association et modifier son logo : chaque membre du Comité a été prié d'y réfléchir et de présenter études et suggestions lors de la session prochaine.

Un point complet de l'ordre du jour a été consacré à la discussion du projet de questionnaire évoqué plus haut. Après quelques modifications, celui-ci a été adopté et chaque membre de l'AGBD le trouvera dans sa boîte aux lettres d'ici fin septembre.

Le projet de visite à Villeurbanne a reçu peu d'écho et n'a pas déclenché un enthousiasme délirant ... Le Comité en a même ressenti un peu de désillusion et de déception (8 réponses positives). Peut-être chacun a-t-il été dépité que le Comité n'ait pas choisi une organisation totale mais celui-ci avait décidé de privilégier une part d'individualisme et d'indépendance.

L'organisation du Salon du livre 1991 commence à se mettre sur pied. Une lettre des responsables adressée aux professionnels du livre est parvenue à notre Comité. Les préparatifs sont lancés ...

Pour terminer, voici dans un style un peu télégraphique que vous voudrez bien me pardonner j'espère l'essentiel des points divers qui ont clôturé notre séance : Marie-Claude a été conviée à l'Assemblée générale du GRBV (Groupement régional des bibliothécaires vaudois) ; lors de l'AG de l'ABS à Fribourg, une permanence sera à assurer au stand représentant les associations : Joëlle l'assurera le jeudi 20 septembre de 16 à 18 heures ; concernant précisément le déroulement de l'AG de Fribourg les plaintes ont été fort nombreuses au sujet du prix demandé pour les conférences et les tables rondes : le Comité déplore fortement l'aspect mercantile associé à ces manifestations ; le livre blanc de l'ABS qui sera présenté et discuté à Fribourg est particulièrement capital pour l'avenir de l'ABS et nous espérons de nombreuses réactions à ce sujet ; Marie-Claude souhaite avoir un(e) suppléant(e) au sein de la commission de l'OP ; Joëlle et moi-même fonctionnerons comme observateurs lors de la session orale des examens ABS à Fribourg les 14 et 15 novembre 1990.

J'ai gardé pour la fin une petite nouvelle qui nous a particulièrement réjouis. Sur une idée de Jacqueline, l'E.S.I.D. a lancé un travail de diplôme sur l'image du bibliothécaire : deux étudiants effectueront une enquête auprès des collégiens de 1ère et 3ème années sur la représentation qu'ils ont de notre profession. Miroir, miroir dis-moi si ...

C'est donc ainsi que s'est terminée notre réunion : il était un peu tard, nous étions un peu fatigués mais ... contents. Rendez-vous a été pris pour le lundi 1er octobre 1990.

C'était donc votre présidente au rapport ...

Bien cordialement,


Geneviève Nicoud

ECHO DU CONGRES DE L'ABS 1990

CENTRES DE GRAVITE DANS LES BIBLIOTHEQUES SUISSES

La situation actuelle des bibliothèques en Suisse semble satisfaire les études jusqu'au niveau universitaire, mais leurs collections sont mal adaptées pour des recherches de thèse, de doctorat ou spécialisées. A ce stade, la plupart des publications ne se trouvent dans aucune bibliothèque scientifique du pays : il faut alors faire appel au prêt international dont les coûts sont élevés et les délais plutôt longs. C'est donc afin de se procurer rapidement des informations complètes que la Commission des bibliothèques universitaires de la Conférence universitaire suisse (CUS) a élaboré ce projet intitulé "Centres de gravité dans les bibliothèques suisses". Il s'agit de choisir en Suisse 18 bibliothèques pour 18 disciplines: Histoire contemporaine (depuis 1917) ; Economie d'entreprise ; Economie politique ; Psychologie - Sciences de l'éducation ; Médecine humaine ; Droit étranger - Droit comparé ; Sociologie ; Beaux-Arts ; Langue et littérature allemandes ; Langue et littérature françaises ; Langue et littérature italiennes ; Langues et littérature rhéto-romanes ; Administration, fiscalité et finances ; Média et communication ; Film ; Théâtre ; Histoire et pensée de l'Antiquité tardive et du Moyen-Age ; Journaux étrangers. Une bibliothèque sélectionnée comme centre de gravité doit déjà posséder un important fonds propre de documents dans son domaine. Son but sera de collectionner toute la littérature dans le domaine attribué, puis de la mettre à disposition de toute la Suisse.

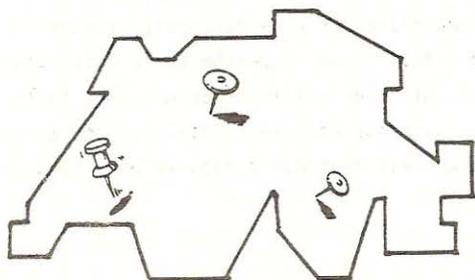
Pour réaliser ces objectifs, le projet propose que du personnel de bibliothèque qualifié et spécialisé dans sa discipline se charge de dépouiller les catalogues d'éditeurs, les bibliographies, de participer aux congrès spécialisés, d'entretenir des contacts avec des professionnels du sujet, de fréquenter les bibliophiles et les bouquinistes afin de rassembler toutes les monographies, les périodiques, les rapports de recherche et la littérature grise. Le bibliothécaire doit également diffuser ses informations dans toute la Suisse, par le biais des différents supports actuels : catalogue collectif, bases de données, listes, afin que ce qui est disponible dans le pays soit connu.

L'accès à cette documentation doit se faire facilement et les modalités de prêt simplifiées afin de permettre à toute personne intéressée d'exploiter au mieux cette littérature. Si le centre de gravité ne possède pas un document demandé par un utilisateur, il doit essayer de l'acquérir et si cela n'est pas possible (livre épuisé, introuvable...) fournir à l'utilisateur les renseignements nécessaires afin qu'il puisse au moins consulter ce document.

Une bibliothèque pressentie pour devenir un centre de gravité est analysée afin de déterminer quelles sont ses capacités en personnel, locaux et infrastructure. Le financement d'une bibliothèque sélectionnée sera réparti entre les cantons et la Confédération pour les acquisitions, la reliure, les frais administratifs. Pour ce qui est des dépenses de personnel supplémentaire consécutives à un tel projet, des accords doivent encore être trouvés entre les différentes instances concernées.

Où en est ce projet aujourd'hui? Elaboré en 1986, il a déjà été adopté par la Commission de la CUS. Soumis en consultation auprès des différents cantons, il semble se heurter maintenant à une opposition politique de la part des cantons qui souhaiteraient avoir eux-mêmes un centre de gravité... Aussi un projet pilote sera-t-il tenté dans quelques disciplines afin de convaincre les différentes instances de l'utilité d'un tel projet. En effet, un tel programme accroîtrait le potentiel de documentation scientifique de notre pays et représenterait un réel investissement pour l'avenir de la recherche scientifique en Suisse.

Joëlle Angeloz



ASSEMBLEE GENERALE DE L'ABS

Fribourg, 20 - 22 septembre 1990

Journée du Vendredi

Le vendredi matin nous commençons par la présentation et la discussion du "Livre blanc sur la réforme des structures de l'ABS". Le président et les membres du groupe du travail font un exposé très clair des différentes thèses et chacun peut s'exprimer. Le président n'a reçu qu'une proposition d'amendement pour les thèses 5 et 6, présentée par le Comité fédératif de la Communauté de travail des bibliothèques de lecture publique.

Après la discussion nous assistons à la remise du prix de la Bibliothèque pour tous en regrettant que Anne Cunéo ait été retenue par des obligations. Par contre nous passons un délicieux moment en écoutant l'allocution de Jacqueline Court qui nous donne envie de lire ce roman!

Nous nous retrouvons l'après-midi pour l'Assemblée générale. Après les souhaits de bienvenue de Martin Nicoulin, l'adoption du Procès verbal de l'Assemblée de Lugano, Jacques Cordonier nous commente son rapport annuel et nous informe que l'ABS compte 1257 membres individuels et 218 membres collectifs. Les comptes sont approuvés. Le président nous propose de maintenir la cotisation à F.50.- pour les membres individuels et d'exonérer de cotisation les personnes en formation et ceci pendant 3 ans maximum. L'assemblée approuve.

Nous passons ensuite à l'Analyse des structures de l'ABS.

Les thèses 1, 2, 3 et 4 sont acceptées.

La thèse 5 a fait l'objet d'une proposition d'amendement.

Thèse proposée par la CLP :

L'Assemblée générale constitue l'organe suprême. L'équilibre entre les membres collectifs et les membres individuels est garanti par la répartition des voix.

Elle élit un Comité de x membres où sont représentés les différents groupements de l'association.

Thèse proposée à l'Assemblée par Monsieur Barth

L'Assemblée générale constitue l'organe suprême. L'équilibre entre les membres collectifs et les membres individuels est garanti par la répartition des voix.

L'Assemblée générale élit un comité de 5 à 7 membres qui constituent l'exécutif de l'association.

L'Assemblée générale adopte les rapports d'activité, les modifications de statuts, elle décide de la politique générale de l'ABS.

Proposition de statu quo par une personne de l'assemblée.

Après divers votes la thèse de Monsieur Barth est acceptée par 197 voix contre 89 pour la thèse du livre blanc.

La thèse 6 a également fait l'objet d'un amendement :

Thèse proposée par la CLP :

Le Comité où l'Assemblée générale élit un bureau exécutif de x membres (nombre à déterminer par le Comité ou par l'Assemblée générale).

Thèse proposée par Monsieur Barth :

L'Assemblée des Délégués se compose de façon paritaire de délégués des membres individuels et des membres collectifs.

Au vu du vote précédent, la CLP retire sa proposition. Après vote, la thèse de Monsieur Barth est adoptée.

En résumé nous aurons :

- 1.- maintien de l'AG
- 2.- Assemblée des délégués
- 3.- Comité exécutif de petite taille.

Le Comité devra traduire ces 3 lignes directrices en propositions concrètes.

Les thèses 7, 8 et 9 sont approuvées.

L'Assemblée générale approuve les différentes thèses et donne mandat au Comité pour continuer son travail selon les directives indiquées dans le livre blanc.

Nous passons ensuite à l'élection au Comité de Monsieur Jauslin en remplacement de Monsieur Luck. Monsieur Jauslin est élu à l'unanimité.

Dans le point "Divers", Monsieur Michel Gorin fait une intervention pour s'étonner du prix élevé des ateliers du jeudi. Le président nous informe que les sommes recueillies sont destinées à couvrir le déficit généralement engendré par l'Assemblée générale annuelle.

Monsieur Gorin, en qualité de rédacteur ARBIDO lance un appel aux francophones pour publier des articles en français.

Madame Jacqueline Court s'étonne aussi du coût des ateliers alors que l'on propose la gratuité des cotisations pour les personnes en formation. Le président en est bien conscient mais nous rend aussi attentifs au fait que le coût n'est pas à imputer aux organisateurs. Nous pourrions peut-être envisager dans l'avenir un tarif variable. Quoi qu'il en soit, les comptes de l'Assemblée générale vont apparaître de manière autonome.

Nous terminons l'assemblée en prenant rendez-vous en 1991 à Brunnen les 10-11-12 octobre et en 1992 à Genève. Pour 1993 le comité va envisager une possibilité de travaux en commun avec l'AAS et l'ASD ce qui va dans le sens d'un rapprochement souhaité par de nombreux membres de l'ABS.

La soirée se termine à la BCU. Après diverses allocutions nous découvrons les gagnants du concours et nous nous réjouissons que la gagnante du voyage à Moscou soit Mademoiselle Michèle Benedetti de la Faculté de droit à Genève. Félicitations à notre collègue et bon voyage !

Après un très agréable "Biblio-buffet" chacun a pu se divertir au bal ou au "Biblio-bar". La bibliothèque était très animée !

Le dernier jour est traditionnellement récréatif et la ballade en Gruyère a été très appréciée des participants.

Cette 89ème assemblée fut particulièrement bien organisée par nos collègues fribourgeois et nous les en remercions. A l'année prochaine à Brunnen !

Jacqueline Deschamps

D I A L O G U E A F R I B O U R G ...

Un jour de septembre, dans le vieux Fribourg, au coin d'une ruelle, deux hommes entrent en collision. L'un s'appelle Alexandre Gequile et l'autre Robert Aide. Tous deux sont bibliothécaires et le dialogue s'engage ainsi :

AJ : Salut Robert. Es-tu ici pour l'ABS ?

RH : Pour l'Abbé qui ? Non, moi j'avais simplement envie de me balader un peu et surtout, j'adore la crème de Gruyère ...

AJ : Sacré gourmand, va. Moi, j'ai rencontré beaucoup de monde et même le comité AGBD

RH : Le comité âgé des BD, qu'est-ce que tu racontes ?

AJ : Mais non, mon vieux, le comité de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés

RH : Oh la la, cela m'a l'air bien pompeux cette appellation à rallonge

AJ : Décidément, tu es incorrigible. Ta fibre professionnelle et genevoise de surcroît me paraît bien mince ...

RH : Ne te moque pas, veux-tu. Que fait-elle ton association?

AJ : Ce qu'elle fait, eh bien, elle nous représente et s'occupe de nous. Elle défend notre profession, notre image et nos intérêts

RH : Des mots que tout cela. Mais le concret c'est quoi ?

AJ : Le concret, vilain avocat du diable, c'est la défense de notre métier, l'organisation de séminaires, de cours, de conférences, de débats, de visites comme celle de Villeurbanne, par exemple

RH : Villeurbanne, mais c'est tout près de Lyon, ville gastronome s'il en est, hum j'en salive déjà ...

AJ : Tu vois, les bibliothécaires sont aussi de joyeux drilles. Mais pour redevenir un peu sérieux, l'AGBD c'est aussi la collaboration avec tous les groupements professionnels, nationaux et internationaux, c'est la participation au Salon du livre de Genève (super événement régional), ce sont des actions ponctuelles comme la réalisation de l'enquête sur les salaires, c'est l'établissement d'une carte de membre nous faisant bénéficier de nombreux avantages, c'est la publication de Hors-Texte, c'est ...

RH : Oh, attends. Pas si vite, c'est quoi Hors-Texte, c'est bizarre comme nom ...

- AJ : C'est notre journal, il est petit mais il est drôlement sympa et tout plein d'articles passionnants. Tu peux même écrire à l'intérieur si tu en as envie
- RH : Tu sais, l'écriture, c'est pas vraiment ma tasse de thé. Mais ce comité, tu le connais toi ?
- AJ : Oui, tous ses membres. Je les ai élus et de temps en temps, je les rencontre pour échanger et partager des idées autour d'un verre. Entre compagnons, on se fait du bien et on s'enrichit
- RH : C'est bien joli tout cela, mais est-ce que c'est gratuit ?
- AJ : Ah la la, ces considérations basement matérielles, on n'en sort pas. Pourtant, je vais te dire, pour ce qu'ils peuvent t'apporter, vingt francs c'est donné. Tiens, ce n'est même plus un plein d'essence
- RH : Bon d'accord, mais moi tu sais, c'est un autre plaisir plein de sens que je préfère
- AJ : Allez va, ne sois pas mauvais joueur. Viens nous rejoindre à l'intérieur du cercle. Notre profession est en pleine évolution, cela bouge de partout. Et tu peux être certain que notre association ne va pas rester en arrière, ah ça non. Bien au contraire, elle pourrait même être en avance. Et toi, je te connais, tu ne veux sûrement pas rester dans le wagon de queue. Tiens, peut-être même que l'AGBD va changer de nom. Tu pourrais lui en trouver un tout neuf, non ?
- RH : Pourquoi pas, la création et l'imagination, ça me connaît et cette histoire-là ressemble à un challenge plutôt tentant. Après tout, c'est triste d'être solitaire pour un bibliothécaire
- AJ : Voilà, tu as tout compris, bien mieux vaut être solidaire. Allez viens, pour fêter cette belle pensée, je t'offre une livre de meringues glacées à la crème ...



Geneviève Nicoud

Nouvelles de l'Ecole....
....de l'ECOLE SUPERIEURE D'INFORMATION DOCUMENTAIRE!

Lorsque vous lirez ces lignes, la première volée d'étudiants de l'E.S.I.D., volée historique, aura commencé ses études. Et quand on fait l'Histoire, il faut aussi - tel Froissart - en faire la chronique!

Vous serez sans doute curieux de connaître les nouvelles modalités de la Sélection : notre campagne publicitaire de l'hiver dernier ainsi que les gros titres de la presse locale ont porté leurs fruits, puisque 57 dossiers, chiffre beaucoup plus élevé que ces dernières années, ont été soumis à la Commission des admissions.

La procédure de candidature a été partiellement renouvelée. Si l'examen d'aptitudes est maintenu, il est complété pour la première fois par un entretien individuel, conduit selon un schéma identique par Yolande Estermann ou Jacqueline Deschamps, chargées de la sélection à l'E.S.I.D., avec le concours d'un professionnel, bibliothécaire, documentaliste ou archiviste. Cet entretien a pour but de mieux mettre en évidence les motivations réelles du candidat.

Autre nouveauté, la possibilité pour un nombre limité de candidats d'être admis "sur dossier", c'est à dire que la qualification requise, maturité ou titre équivalent, peut être remplacée par un ensemble de données personnelles : expérience professionnelle, âge plus élevé (23 ans), connaissance d'une langue étrangère autre que la langue maternelle et rédaction d'une biographie manuscrite de motivation. Ce procédé est assez semblable à celui qu'applique l'Université de Genève. Il faut noter que cette année aucun candidat n'a bénéficié de cette alternative et que tous ont présenté le titre requis. Plusieurs ont même un niveau d'études universitaires, totalement ou partiellement effectuées.

26 candidats ont été sélectionnés pour entreprendre leurs études cette année, 8 ont été mis en attente pour l'année prochaine, et 23 ont été refusés, avec toutefois la possibilité de présenter une 2e, voire une 3e fois leur dossier.

Le 1er octobre, jour de la rentrée qui coïncide désormais avec celle des étudiants INTEREC, le coup d'envoi des études a été donné par une conférence de M.J.-F.Jauslin, Directeur de la Bibliothèque Nationale Suisse : Les Enjeux du Traitement de l'Information.

Enseignement : Grâce au travail effectué par les "groupes contenus", composés de professionnels compétents, qui nous ont aidés à préciser le contenu des 13 domaines à l'intérieur desquels se répartissent les cours, tout est prêt pour assurer un enseignement renouvelé.

Les futurs diplômés de l'E.S.I.D. vont passer pendant le premier trimestre - du 1er octobre au 15 janvier - 12 semaines à

l'Ecole, dont 9 semaines de cours, précédées de la traditionnelle semaine d'introduction aux études, et entrecoupées de deux innovations : une semaine entière consacrée aux visites et analyses de S.I.D. (= Services d'Information Documentaire, pour ceux qui ne seraient pas encore familiarisés avec cette terminologie !) et une semaine pour un Séminaire de communication.

Ils vont suivre des cours dans 9 des 13 domaines qui figurent au programme :

- "Vue globale" (responsable B.Glutz-Ruedin) comporte la Semaine d'introduction aux études, sans grandes modifications si ce n'est que les visites de SID s'efforceront de mieux montrer la diversité des lieux de travail. Ces visites serviront de préalable à la Semaine consacrée aux visites et analyses de SID (12 - 16 novembre) préparée par un séminaire d'appui organisé par Brigitte Glutz-Ruedin et Jacqueline Deschamps. Le cours Développement des capacités de lecture, confié à M.Jean-Luc Galetto (IES), complète ce domaine.

- Description bibliographique (responsable J.Deschamps) : la plus grande partie de l'enseignement du catalogage est confié à Mme F.Burgy (BPU).

- Analyse documentaire (responsable et principal enseignant Michel Gorin) Les cours de classification et d'indexation matières seront complétés par diverses interventions extérieures (M.F.Burgy, pour le 1er trimestre. D'autres interventions sont prévues pour le 3e trimestre)

- Référence et bibliographie (responsable Isabelle de Kaenel) Notre nouvelle collaboratrice prendra en charge deux nouveaux enseignements : Services de référence, et CD-ROM tandis que M.H.Bohlhalter (BPU) conserve la Bibliographie générale.

A noter : l'enseignement et les travaux pratiques effectués dans ces trois domaines s'efforceront de donner aux étudiants les connaissances élémentaires nécessaires pour aborder leur premier stage.

- Dactylographie et Secrétariat (responsable Rose-Marie Chopard) : Cet enseignement reste confié à Mme J.Bieri, et il est donné dans une salle des Cours commerciaux avec un matériel très moderne.

- Informatique et Informatique documentaire (responsable et enseignante Yolande Estermann) : Les étudiants s'initieront à la Micro-informatique.

- Communication (responsable Rose-Marie Chopard). Ce domaine sera abordé en 1ère année par le biais d'un Séminaire résidentiel de communication, d'une semaine, animé par M.et Mme Jean et Ingrid Combes (IUT Besançon).

- Marketing (responsable Yolande Estermann). Le domaine ne comporte que quelques heures de sensibilisation pour préparer les observations qui devront être faites par les étudiants

durant leur premier stage. Confié à M.Jean-Marc Ducrot (IES), l'enseignement se poursuit au 3e trimestre.

Pour ces derniers domaines l'essentiel de l'enseignement est programmé en 2e année.

- Bibliologie (responsable Jacqueline Court) comporte plusieurs enseignements, : Histoire de l'écriture (M.D.Varry, ENSB/Lyon), Histoire des bibliothèques (M.Ph.Monnier, BPU), Contexte sociologique de la Bibliothèque (M.J.Ch.Giroud, BPU), Histoire du livre (M.B.Lescaze). En font également partie pour préparer l'enseignement de l'archivistique, les cours de Diplomatique (Mme M.Piguet, Archives d'Etat) et d'Histoire et organisation des archives (Mme.B.Roth, Archives d'Etat). M.M.Piller et Mme M.Cl.Loup interviendront également au cours du 3e trimestre. Enfin, le domaine Diffusion de l'information débutera au 3e trimestre et Isabelle de Kaenel travaille activement à sa structuration.

Le 3e trimestre, à nouveau consacré à l'enseignement, débutera le 8 avril prochain, car, autre innovation importante, les étudiants arriveront à leur premier stage, programmé du 14 janvier au 15 mars, les stages étant désormais intégrés à la formation.

Tout est également prêt, grâce aux contacts pris par Michel Gorin. Un nombre suffisant de SID ont accepté d'accueillir nos stagiaires et d'appliquer le "contrat de stage", où est précisé l'ensemble des tâches correspondant aux objectifs spécifiques de ce premier stage : il est prévu que les étudiants effectueront pour un 50% de temps les tâches prévues dans le "contrat de stage", et participeront au fonctionnement général du SID pour l'autre 50%. Ce stage fera ensuite l'objet d'un bilan individuel et collectif, et les connaissances acquises seront "récupérées" par les enseignants durant le 3e trimestre, ce qui permettra une meilleure interaction théorie-pratique, selon notre principe "formation clinique".

Un premier cours de formation pour les chefs de stage a eu lieu en juin dernier et a rencontré un grand succès. Malheureusement, faute de participants en nombre suffisant, celui de cet automne a dû être annulé. Les prochains cours sont prévus au printemps et automne prochains (mars-avril et septembre 1991) : il reste quelques places libres et les inscriptions sont prises par Michel Gorin.

Nous avons également proposé aux chargés de cours (vacataires) une formation pédagogique de courte durée et à fin octobre un petit nombre d'enseignants passeront trois jours à se perfectionner. Nous espérons qu'à l'avenir il nous sera plus facile de convaincre nos collaborateurs que l'enseignement, même de type professionnel, n'est pas chose si facile qu'il ne faille s'y exercer.

Le problème des évaluations a également été étudié avec soin : fini les lourdes sessions d'examens de mars et de juin et le cauchemar des notes que l'on attend. Le mode d'évaluation se veut plus formatif, ce qui revient à dire que les tests, les

contrôles en cours d'année seront la loi : cela permettra aux étudiants et aux professeurs de mieux se rendre compte du niveau réel d'acquisition des connaissances.

Enfin, un groupe de travail convoqué par Jacqueline Deschamps doit encore se réunir pour préciser les nouvelles modalités du travail de diplôme.

Tous ces renseignements pratiques figurent pour le moment dans deux documents internes, c'est-à-dire diffusés aux étudiants et aux enseignants : le Guide du candidat et le Guide de l'étudiant. Cependant deux autres brochures sont en cours de rédaction : un Plan de formation et une Description de la profession. Il s'agira de textes que nous diffuserons largement et si vous ne les recevez pas par l'intermédiaire de notre fichier d'adresses, vous pourrez nous en demander l'envoi dès l'hiver prochain, par l'intermédiaire de notre Secrétariat.

A nouvelle Ecole, nouveau règlement. Avec l'aide et les compétences de M.G.Frossard et de son assistant M.Dumoulin, nous en avons modifié le texte pour l'adapter aux nouvelles conditions d'admission et de promotion et le Conseil de fondation de l'IES, après un long et attentif examen du fonds et de la forme l'a ratifié en juin dernier.

Enfin, point sensible : à nouvelle Ecole, nouveau nom. Les responsables de l'Ecole ont d'abord pesé avec attention les avantages et les inconvénients d'une nouvelle dénomination. Si le changement a prévalu, c'est que l'intitulé : "Ecole de bibliothécaires" nous a paru trop restrictif pour la formation élargie que nous proposons. Le terme d'information documentaire, qui figure dans la nouvelle raison sociale, reflète mieux la diversité des lieux de travail, la diversité des supports qui sont conservés, traités, diffusés dans les services d'information documentaire où travailleront nos futurs professionnels : Bibliothèques ou Médiathèques publiques ou scolaires, Bibliothèques de recherche, Centres de documentation, Dépôts d'archives, etc.

Pour une modification si importante nous avons tenu à prendre de nombreux avis, et deux groupes de travail animés par Michel Gorin, ont réfléchi à cette question. Ils ont été formés de : Mme Ruth Hutmacher, présidente du Conseil de fondation de l'IES - qui devait donner l'accord définitif - Danièle Hertzchuch, présidente de la Commission des études, Jacqueline Petitpierre, et Isabelle Ruepp, professionnelles et enseignantes, ainsi que de Gabrielle Von Roten et de Madeleine Duparc, qui nous représentent au Conseil de fondation de l'IES.

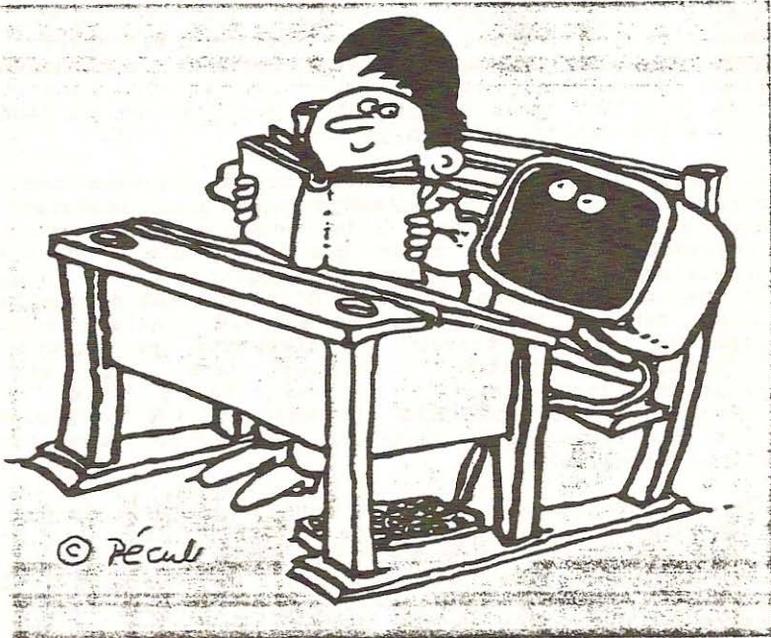
L'intitulé du Diplôme qui sera décerné en fin d'études est également renouvelé : les étudiants recevront un Diplôme en bibliothéconomie, documentation et archivistique. Dans tous les documents que nous publions, nous adoptons pour qualifier nos étudiants le terme de Bibliothécaire-documentaliste-archiviste (BDA). Face aux employeurs, nous pensons ainsi proposer une étiquette aussi large que possible.

Les professionnels, anciens et futurs étudiants, restent libres de porter le titre qui leur paraît le mieux convenir à la

fonction qu'ils exercent, à l'institution dans laquelle ils travaillent, ou à l'image qu'ils souhaitent donner auprès du public.

Enfin, pour conclure, je tiens à signaler que nous travaillons en ce moment sur un double front, puisqu'il reste deux volées qui doivent achever leurs études avec l'ancien programme : un groupe qui effectue des stages et des travaux de diplôme, confiés comme de coutume respectivement à Rose-Marie Chopard et Jacqueline Deschamps, et un groupe qui reçoit l'enseignement de 2e année, sans modifications importantes par rapport à l'année dernière.

Jacqueline Court



LES ENJEUX DU TRAITEMENT DE L'INFORMATION :
CONFERENCE DONNEE PAR M. J.-F. JAUSLIN

A l'occasion de la rentrée 1990 de l'Institut d'études sociales de Genève, Monsieur Jean-Frédéric JAUSLIN (directeur de la Bibliothèque nationale suisse) a donné une conférence intitulée : "Les enjeux du traitement de l'information"⁽¹⁾.

Depuis vingt ans environ, le monde de l'information est en pleine expansion. Ainsi le nombre de titres publiés est passé de 269'000 en 1955 à 833'000 en 1987. Le support de l'information n'est plus seulement imprimé, mais il faut maintenant tenir compte des disques, logiciels, CD-ROM, NBM, etc.

Face à cette masse et cette diversité de documents, les bibliothèques, centre de documentation et d'archives se trouvent confrontés aux problèmes de conservation et de restauration. Des conditions de stockage inadéquates, ainsi que des ouvrages imprimés sur du "papier acide", qui s'ils ne sont pas traités, disparaîtront à courte échéance, font que c'est tout l'avenir de notre patrimoine écrit qui est en jeu⁽²⁾. Si les professionnels du livre sont conscients de ce problème, il est nécessaire cependant de sensibiliser les politiciens afin que des fonds destinés à la restauration soient budgétés.

Pour diffuser et gérer cette masse de documents, l'automatisation reste un outil essentiel. On assiste aujourd'hui à la mise en valeur de différents réseaux documentaires nationaux et internationaux (OCLC, PICA, SIBIL, etc.). Si ces réseaux peuvent d'hors et déjà communiquer entre eux du point de vue technique, encore faudrait-il développer le multilinguisme pour favoriser la collaboration.

D'autre part, afin de maîtriser au mieux ces systèmes de gestion, les professions de bibliothécaires, documentalistes, archivistes doivent s'adapter aux nouvelles techniques.

Beaucoup de défis à relever pour faire face à cette évolution des bibliothèques, centres de documentation et d'archives ...

Joëlle ANGELOZ
Christine ROCH

¹ Cette conférence a lieu au Centre médical universitaire le 1er octobre 1990.

² Un chiffre : aux USA, on estime que 25 % des fonds sont irrémédiablement atteints.

LA COOPERATION DES BIBLIOTHEQUES EN EUROPE

"De nouveaux outils pour une identité nouvelle"

tel était le thème de la Première conférence européenne pour l'automatisation et les réseaux de bibliothèques qui s'est tenue à Bruxelles en mai 1990. Elle était organisée à l'initiative de la "European foundation for library cooperation / Groupe de Lausanne (EFLC)" avec le concours de la Ligue européenne des bibliothèques de recherche (LIBER), du "European library automation Group (ELAG)" et de l'Association européenne pour l'information et les bibliothèques de santé (EAHIL) et a reçu le soutien de l'UNESCO, du Conseil de l'Europe, de la Fondation européenne de la culture et de la Commission des Communautés européennes, ainsi que de nombreux autres organismes internationaux, nationaux et privés. La Suisse était au rendez-vous de manière efficace puisque quatre bibliothécaires exerçant dans notre pays ont présenté une communication, que quelque 40 professionnels suisses ont assisté à ce congrès et que l'Office fédéral de l'éducation et de la science a versé une participation financière importante.

700 bibliothécaires provenant de diverses institutions se trouvant dans 28 pays européens se sont entretenus sur la situation actuelle et sur l'évolution future de l'automatisation et des réseaux de bibliothèques. Les nouvelles technologies qui sont implantées dans nos bibliothèques permettent d'élargir les services, de renforcer la communication entre les chercheurs et lecteurs et correspondent aux attentes des utilisateurs de notre société de l'information. Une exploitation coordonnée de ces technologies est souhaitable, une coopération transinstitutionnelle et internationale est nécessaire. Le besoin de partager nos ressources documentaires est devenu plus grand, une infrastructure permettant une meilleure circulation des informations ainsi que la fourniture de services nouveaux devrait être mise en place. C'est donc dans ce but que la Commission

européenne prépare depuis 1985 un Plan d'action pour les bibliothèques qui est intégré dans le Programme cadre de la DG XIII. Afin de réaliser ce projet, plusieurs pays ont créé un "National focal point" pour étudier et mettre en place le Plan d'action sur le plan national.

Nous reprenons les cinq lignes d'action proposées par les Communautés européennes citées par M. Hubert Villard :

- "- bibliographies nationales lisibles par machine, catalogues collectifs et conversion rétrospective de catalogues,
- projets d'incitation à l'interconnexion internationale de systèmes et de réseaux,
- stimulation de services nouveaux recourant à la technologie de l'information,
- encouragement, développement et mise en exploitation de produits, d'outils et de services économiquement viables,
- échange d'expérience et partage du savoir faire".

Comme nous ne pouvons vous présenter tous les sujets traités en détail, nous vous proposons un survol des thèmes abordés. Prenez d'ores et déjà note que les actes de congrès seront publiés et paraîtront à la fin de l'année; ils seront disponibles dans plusieurs bibliothèques genevoises.

Le thème était lancé par Ilya Prigogine, Prix Nobel de chimie et par George Cunningham (Library Association, Londres). Le ton et la trame étant donnés, nous entrons dans le vif du sujet avec plusieurs exposés relatant l'historique, la situation d'aujourd'hui ainsi que les grandes lignes de la version actuelle du Plan d'action qui devrait être entériné par le Conseil des Ministres pour la fin de l'année. Quarante-deux communications regroupées sous le thème générique de la coopération européenne étaient réparties en sessions parallèles pendant deux jours. Le menu était copieux, à nous de choisir ! De ce marathon, nous nous souviendrons des interventions concernant les grands réseaux,

leurs interconnexions, les nombreux accès aux documents, les CD-ROMs, etc. ainsi que de quelques personnalités de la scène européenne des bibliothèques qui nous ont plus particulièrement frappées :

Dominique Jamet (Bibliothèque nationale, Paris) qui est en train d'ériger les quatre tours de la "Bibliothèque du XXIème siècle",
Jacques Keriguy (Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, Villeurbanne) qui nous provoque en parlant de brûler les bibliothèques,

Manuel Villaverde Cabral (Lisbonne/ DG XIII, Luxembourg) qui nous entraîne à la manière du joueur de flûte de Hameln dans les méandres du Plan d'action,

Pierre Pelou (ONU, Genève) qui a su orchestrer l'introduction des nouvelles technologies aux Nations unies à Genève,

David Clements (British Library, Londres) qui dénonce la situation critique de la préservation des documents en Europe, etc.

N'oublions surtout pas de mentionner nos compatriotes qui ont accentué notre présence helvétique à Bruxelles par des contributions de qualité.

Il s'agit de :

Monique Cleland (CHUV, Lausanne) qui a su transmettre à ses auditeurs son enthousiasme pour l'utilisation tous azimuts des CD-ROMs et qui a même joué un rôle d'actrice lors de la vidéoconférence entre l'Europe, les Etats-Unis et le Japon, clou final du show de Bruxelles,

Hubert Villard (BCU, Lausanne) qui nous fait prendre conscience du transfert des activités du personnel des bibliothèques qui grâce à la coopération apportée par les nouvelles technologies se consacre de plus en plus aux services externes,

Geneviève Clavel (REBUS, Lausanne) qui présente le multilinguisme en Suisse et ses applications en indexation matières, problème également évoqué par des représentants d'autres pays.

A chaque instant, nous avons été frappées par l'enthousiasme, la volonté et l'esprit de collaboration qui émanaient des participants que nous avons entendus ou avec lesquels nous avons parlé.

Cette rencontre fera-t-elle partie de l'histoire des bibliothèques ? L'avenir nous le dira ! La présence massive des bibliothécaires suisses aura démontré la volonté de coopération des professionnels de notre pays. Maintenant, le flambeau devra être repris par nos élus qui sauront, nous l'espérons, assurer les soutiens moraux et financiers nécessaires. Cette conférence, véritable prise de conscience, constitue pour notre part un pas en avant vers une coopération concertée et consolidée. Nous sommes confortées dans cette opinion par l'annonce d'une deuxième conférence pour 1992.

Daisy McAdam, Doris Neuenschwander, Gabrielle von Roten
(Université de Genève)



Pensées réactionnaires d'un ancien sur le rôle que tient le livre dans la civilisation de l'humanité



Aujourd'hui, grâce au développement spectaculaire de la technique, nous assistons à une véritable prolifération des moyens de communication. Film, télévision (en circuit fermé ou par câble), disques, CD-Rom, bandes magnétiques, vidéo-cassettes, ordinateurs : voilà ces moyens que l'on se complait à appeler "mass media". L'importance de ces intermédiaires dans la vie quotidienne et l'efficacité de leur action ne sont plus à démontrer. Ils agissent directement sur les sens, qu'ils soient visuels, oraux ou audiovisuels; l'information atteint son but sans qu'elle subisse une intervention substantielle de la part de celui qui la reçoit.

D'où la facilité de pénétration de la communication dans son état brut, pénétration qui, suivant la solidité intellectuelle des sujets, sera capable de rendre superflu le travail du cerveau ou d'affaiblir la réaction individuelle. Et quand il s'agit de personnes dont la capacité intellectuelle est insuffisamment développée, nous pouvons mesurer l'ampleur d'une emprise sur ces derniers, incapables de choisir ou de réagir. D'autre part, la rapidité avec laquelle les "media" sollicitent les sens de l'individu ne laisse pas beaucoup de temps à l'assimilation de l'information communiquée ni à l'enregistrement conscient. Les impressions s'imprègnent rapidement, sans grand effort cérébral - ce qui explique la prédilection des "masses" pour ce genre de communication - mais s'évanouissent avec la même vitesse.

Le livre, le véhicule classique de la pensée humaine, semble être détrôné par l'apparition de ces instruments aussi efficaces que séduisants. Le livre souffre d'une maladie structurale - dirait un sociologue à la mode. En effet, dans la transmission de l'information, malgré la perfection de l'illustration qui, malheureusement, tend à écraser le texte, le livre peut rarement exercer un attrait aussi direct que nos moyens audio-visuels. Certains ont prétendu que les nouvelles techniques allaient mettre en péril la domination de la page imprimée à tel point qu'elles provoqueraient une révolution comparable à celle amenée par l'imprimerie.

Ne soyons pas tout de suite pessimistes. Le livre a une existence de 500 ans (depuis l'introduction de l'imprimerie) et a su garder une stabilité surprenante face aux "media" qui subissent un changement quasi perpétuel ne facilitant point leur utilisation rationnelle ou leur assimilation dans les structures déjà existantes.

Revaloriser le livre, qui est une forme de communication plus profonde et plus personnelle, sans rejeter pour autant les possibilités offertes par ces nouvelles techniques qui peuvent être un complément à l'imprimé grâce aux sources d'information non-imprimées, promouvoir la lecture : voilà l'objectif à atteindre.

L'analyse des statistiques officielles dans le domaine de la culture nous réserve des surprises révélant des faits à peine imaginables. Qui eût cru que la moitié de la population d'un pays qui se dit être à l'avant-garde de la civilisation n'a pas un seul livre à la maison et chose encore plus grave, ne lit jamais de livres ? N'ayons pas d'illusions : le sous-développement intellectuel n'est pas l'apanage d'une certaine catégorie de la société.

La lecture, il est vrai, exige un travail continu de la part du lecteur, qu'il s'agisse de la compréhension d'une donnée scientifique ou de la continuation de la création poétique. Par l'introduction de l'élément du jugement dont la présence doit être continue pendant la lecture, nous pouvons garder la liberté de l'esprit sans laquelle nous ne sommes que des objets manipulés ou, n'allons pas si loin, des êtres dont l'horizon sera singulièrement limité. Il est curieux de constater le paradoxe des mouvements dits contestataires qui ne voyaient dans le livre que le symbole d'une culture décadente, désuète et l'instrument d'une classe oppressive. Le livre respecte, pour ainsi dire, notre libre choix en nous laissant le temps de réagir et de rejeter tout ce qui est nuisible - toujours selon nos critères à nous.

Nous ne pouvons pas parler du livre sans faire une mention spéciale à la bibliothèque. La conception traditionnelle et démodée veut que la bibliothèque soit un lieu de conservation, une sorte de cimetière de livres. On méconnaît complètement son rôle potentiel qui est souvent traité d'une manière condescendante et même critique. Et pourtant c'est la bibliothèque qui facilite l'étude libre, personnalisée, de toutes les disciplines. Elle peut encourager la recherche illimitée et s'opposer aux effets déshumanisants ou dépersonnalisants que tendent à avoir les nouveaux développements de la technologie de l'éducation et de l'information.

La bibliothèque reste toujours la base de la liberté d'information et d'expression, le "forum privé" de l'esprit. Et il n'y aura pas de frein à la liberté intellectuelle aussi longtemps que les individus pourront choisir eux-mêmes et en toute liberté leurs propres lectures dans les bibliothèques. Car la bibliothèque fournit l'information en communiquant des valeurs et des faits en même temps, le fond d'un problème et ses données.

Il n'y a pas de doute, la bibliothèque est appelée à jouer un grand rôle dans notre ère d'éducation permanente. Le but de l'enseignement se modifie : le diplôme d'un établissement d'enseignement supérieur signifiera que l'étudiant est apte à développer sa capacité à penser par soi-même, à pouvoir travailler tout seul. En acquérant une méthode, il pourra devenir responsable de sa propre éducation permanente, mais toujours avec le concours de la bibliothèque. Les bibliothèques ne sont pas des "usines de rêve", certes, mais ils peuvent donner une sorte de rafraîchissement spirituel et satisfaire le besoin d'un renouvellement constant de l'esprit.

Ces quelques lignes ne sont ni un panégyrique du livre ni un plaidoyer en faveur des bibliothèques. Elles sont destinées à attirer l'attention sur un problème qui, à la réflexion, apparaît comme un des grands problèmes de notre civilisation.

Antal Lökkös

SEULE AU FOND DU GOUFFRE

Véronique LE GUEN⁽¹⁾

Véronique Le Guen a relevé le défi de séjourner pendant 111 jours, à une profondeur de 80 mètres, dans le Gouffre du Valat-Nègre, Aveyron. Elle est solitaire, au sein de l'humidité, du froid, afin de mener à bien une expérience dans le domaine de la chronobiologie : l'exploration chez une femme placée en situation hors du temps, des rythmes biologiques fondamentaux. Son corps est relié à un laboratoire de surface par l'intermédiaire d'électrodes, des ordinateurs, et autres appareils scientifiques. Elle subit de nombreuses séances de tests et vit sous le joug des examens biologiques permanents. Le téléphone lui permet de communiquer avec quelques personnes (dont Michel Siffre), chargées de sa surveillance, dans la mesure où rien ne peut trahir la date et le temps. Ce grand séjour souterrain sera hachuré par des sommeils, des déprimés, des états d'euphorie, des langueurs, certaines colères. Son carnet de bord sera sa catharsis écrite.

Dans sa cathédrale de roche, il y a les repas congelés et les conserves pour plus de trois mois, 1000 litres d'eau, tous les éléments et aménagements destinés à l'expérience, pas de musique, mais ...

900 livres soigneusement sélectionnés

...de la science-fiction à la poésie japonaise, sans oublier les bandes dessinées ! Constatant elle nous tient au courant de ses lectures, elle les commente, dès le premier titre **Coup de lune / Georges Simenon**, au dernier **J'irai cracher sur vos tombes / Boris Vian**, en passant par **L'hôtel du Nord / Eugène Dabit**, édition 1929, "*acheté un jour aux puces*" ..., les numéros du **National Geographic Magazine** qui la ragaillassent en lui faisant faire le tour du monde en quelques heures. Elle regrette de ne pas avoir emporté un dictionnaire, **L'Expédition Orénoque-Amazone de Gheerbrandt** ... et bien d'autres ! Elle passe les meilleurs moments de son séjour dans la lecture :

"... je touche mes bouquins, je les feuillète, me promène sur les titres, sonde dans quelques chapitres, pêche une ligne par-ci, une image par-là. Je les palpe, je les hume. Je suis bien en leur compagnie. Ils me tirent vers le haut, ils me retiennent dans la citadelle de l'esprit, alors que mon corps lentement est rongé par l'angoisse ...".

Elle passe aussi du temps à ranger les livres, les classe par genres, auteurs, elle les sélectionne, déclare que

"... là sont présents les seuls amis que j'aurai pendant ces trois mois"

¹ publ. chez Arthaud, 1989

et ainsi rejoint Jorge-Luis Borgès quand il écrit :

"... j'ai senti la présence de cet ouvrage dans ma maison, je l'ai senti comme une sorte de bonheur ... je sentais une attraction amicale..."

Pour faire le point Véronique Le Guen établit un questionnaire synthétique, et à la question :

"Si vous deviez être abandonnée dans un gouffre désert quel livre emporteriez-vous ?"

sa réponse est une boutade

"Techniques de spéléologie alpine par Marbach et Rocourt ... pour pouvoir remonter !"

C'est cette question contraignante, à laquelle je n'ai jamais su répondre, qui m'a incitée à lire l'ouvrage de Véronique Le Guen. Car quels peuvent être les choix ?

- s'en tenir aux titres préférés
- se fixer sur les préoccupations littéraires
- opter pour les textes difficiles d'accès afin de ne jamais les comprendre complètement
- préférer les nourritures morales et spirituelles fortifiantes
- jeter son dévolu sur des publications utilitaires afin d'organiser la survie
- disposer d'oeuvres contenant les bases de l'humanité
- sélectionner les écrits qui maintiennent le souvenir
- élire les livres à valeur marchande
- se déterminer pour la combinaison du plaisir, imagination, soutien moral, rassemblement des connaissances ...

les choix sont inépuisables !

Mais je n'ai pas pu m'empêcher de chercher dans le labyrinthe des notes de l'auteur les signes qui l'ont poussée un an après sa sortie du Gouffre, de toucher au fond de son gouffre intérieur et tronquer volontairement sa vie. Parmi ces signes une phrase écrite alors qu'elle avait déjà repris sa vie d'aventures, de voyages et d'explorations avec son mari : *"... il m'arrive de vivre des périodes de complet déphasage psychologique où je ne sais plus qu'elles sont mes valeurs, le but de ma vie ..."*

J'ai voulu rendre hommage au courage et à l'authentique amour des livres de Véronique Le Guen.

LA BIBLIOGRAPHIE HISTORIQUE DE LA RESTAURATION GENEVOISE

En 1897, Emile Rivoire, notaire et historien genevois, faisait paraître une Bibliographie historique de Genève au XVIII^e siècle. Cet ouvrage recensait plus de 6'000 documents qui constituent les sources imprimées de l'histoire politique de Genève au Siècle des Lumières. En 1966, une autre bibliographie, tout aussi importante, est venue le compléter, il s'agit de la Bibliographie raisonnée de l'histoire de Genève des origines à 1798 de Paul F. Geisendorf, qui présente les principaux textes et études sur le sujet. Mais l'un comme l'autre s'arrêtent à l'annexion de Genève par la France, en 1798.

On pouvait craindre que les historiens contemporanéistes fussent les laissés-pour-compte de la bibliographie historique et, depuis longtemps, des voix se sont élevées pour demander que les travaux de Rivoire et Geisendorf soient poursuivis au delà du XVIII^e siècle.

La patience des historiens genevois n'aura pas été mise à l'épreuve en vain, car depuis le 1^{er} septembre de cette année, les travaux de ce qu'on appelle déjà le "Rivoire de la Restauration" ont commencé, grâce au Rectorat de l'Université, qui a créé un poste d'assistant suppléant à cet effet, et à la ténacité d'un groupe d'historiens et de bibliothécaires, à la tête duquel se trouve - faut-il s'en étonner ? - Jean-Daniel Candaux.

L'ouvrage projeté devra, sur le modèle de son grand ancêtre, recenser l'ensemble des documents imprimés sous la Restauration genevoise (31 décembre 1813-7 octobre 1846) pouvant servir à l'histoire de Genève sous toutes ses formes. Il s'agit de monographies, de périodiques, de placards et surtout de plusieurs milliers de brochures. La bibliographie présentera quelques 6'000 notices, rédigées selon l'ISBD, classées dans l'ordre chronologique de leur parution, avec notes, analyses et cotes des principales bibliothèques genevoises fréquentées par les historiens. Il comprendra aussi les indispensables index des auteurs (personnes et collectivités), des titres et des matières. La Société d'Histoire et d'Archéologie, editrice de Rivoire et Geisendorf, s'est déjà dite intéressée à sa publication.

Concrètement, l'opération prend la forme d'un recatalogage sur SIBIL du fonds genevois de la Restauration conservé à la Bibliothèque publique et universitaire, laquelle prend en charge l'aspect technique du travail. Par la suite, les principales collections genevoises, Archives d'Etat, Société d'Histoire et d'Archéologie et Société de Lecture, seront à leur tour inventoriées. Les premières notices sont déjà consultables sur le catalogue collectif du Réseau romand, elle sont reconnaissables à la zone ****030* !!! Bibliographie historique de la Restauration genevoise !!!**.

Après un mois de travail, les difficultés auxquelles va se heurter la rédaction de la bibliographie se font déjà jour. Sur le plan catalographique, les documents du XIX^e siècle ne présentent généralement pas de grands problèmes, même si certains d'entre eux n'ont ni couverture, ni page de titre. Les obstacles se situent plus au niveau scientifique, au moment où il faut préciser la vedette par exemple, alors qu'un nombre important de documents sont anonymes, ou signés d'un seul patronyme typiquement genevois, ceci à une époque où les de Candolle, Boissier, de Saussure, Fazy etc. sont présents en nombre à Genève, et jouent

un rôle actif tant sur le plan politique que culturel ou religieux. On découvre ainsi que Jacques Necker, célèbre ministre de Louis XVI, avait un neveu parfaitement homonyme... Il n'est parfois d'autres ressources que de se transformer en généalogiste à la petite semaine et de pratiquer comme les anciens Genevois qui faisaient suivre leur patronyme de celui de leur mère ou de leur épouse. Ainsi, Charles Pictet est-il plus connu sous le nom de Pictet de Rochemont.

Le problème est parfois plus épineux avec les collectivités, dont certaines sont tellement éphémères qu'on n'a pas jugé nécessaire de les désigner autrement que par une circonlocution, rarement identique d'un document à un autre. C'est le cas notamment des nombreuses commissions créées par le Conseil représentatif pour résoudre des questions ponctuelles.

La datation des documents n'est pas toujours suffisamment précise, surtout pour un classement au jour près. C'est parfois dans le texte qu'on trouve la mention de date ou l'allusion qui permettra de l'établir. Il est aussi nécessaire de recourir aux sources externes : études, documents officiels, mémoires de contemporains ou journaux de l'époque.

Inutile de rappeler la gageure permanente que représente tout travail de documentation et la gymnastique intellectuelle qui doit permettre de liyrer le contenu d'un texte de 10, 20 ou 250 pages en 2 ou 3 lignes et une poignée de descripteurs.

Hormis les traditionnels ouvrages de références dont dispose le bibliographe, les documents eux-mêmes apportent souvent des informations utiles pour étayer le travail de recherches. Outre le texte, les documents sont parfois annotés par les collectionneurs qui les ont rassemblés, ce qui implique, en contrepartie, de consulter tous les exemplaires de chacun des documents, dont la BPU possède généralement au moins 2 exemplaires.

On peut constater que le travail ne manque pas pour mener à bien cette entreprise. Bien que confiée à un seul bibliographe, elle demande évidemment la collaboration de plusieurs personnes dans les institutions visitées. Un comité a donc été constitué pour soutenir le rédacteur sur le plan technique et scientifique. Il est composé de Jean-Daniel Candaux, Jean-Etienne Genequand, Jean-Charles Giroud et Paul Waeber.

Deux mois après son commencement, le travail tient ses promesses. Loin d'être un pensum routinier et ennuyeux, il s'est rapidement révélé passionnant. Cet ensemble imposant de documents permet de découvrir une période importante de notre histoire, riche en événements et en personnalités remarquables. La société de la Restauration, qui semble de loin être un vase clos, est en fait en perpétuel mouvement. Les grands débats la traversent, les sciences et les lettres y règnent au côté du commerce et de l'industrie. Née sur les débris de l'Empire napoléonien, période de bonheur pour certains, parenthèse réactionnaire pour d'autres, elle est secouée par une première révolution en 1841, qui voit la création de la commune de Genève, et s'achève dans le bruit des canons et l'odeur de la poudre, occie par le peuple de Saint-Gervais, qui hisse au pouvoir James Fazy, l'homme de tous les changements. On l'aura compris, le but essentiel du Riviroire de la Restauration n'est pas seulement de recenser des sources, mais aussi de stimuler la recherche historique sur une période qui reste encore largement à découvrir.

LA BIBLIOGRAPHIE ANNUELLE GENEVOISE

Dès l'informatisation de ses catalogues, la Bibliothèque publique et universitaire de Genève s'est fixée comme objectif la publication annuelle d'une bibliographie dont la mission serait d'informer le public sur toutes les publications de l'année précédente relatives à Genève ou aux Genevois.

Grâce au rattachement de toutes les grandes bibliothèques scientifiques genevoises autour de la base de données informatisée romande RERO, une fructueuse collaboration s'est immédiatement établie entre plusieurs d'entre elles, la BPU, les Archives d'Etat, la Bibliothèque d'art et d'archéologie, l'Université (bibliothèques de chimie, de la Faculté de médecine, de la Faculté de droit, de l'Ecole de traduction et d'interprétation), les Conservatoire et Jardin botaniques, le Musée d'ethnographie, etc. La coopération touche autant la rédaction des notices que le dépouillement de près de 300 périodiques suisses et étrangers. Les articles de journaux et de magazines ne sont par retenus, exception faite des nécrologies de personnalités.

La matière réunie, encore faut-il l'organiser. Une classification systématique par matières a été établie par la BPU à partir du travail de Marie-Claire Mamboury¹. Elle recouvre l'ensemble des aspects de la vie genevoise. Toutes les notices furent réparties entre les différentes classes. Celles d'ouvrages qui traitent de plusieurs matières à la fois ont été répétées, de manière à éviter les renvois.

La Bibliographie est précédée de la liste alphabétique des périodiques dépouillés. Elle est suivie et complétée par

1 Mamboury, Marie-Claire. Etablissement d'une classification matière sur Genève pour la Bibliothèque publique et universitaire, Genève, 1989. Travail présenté à l'Ecole de bibliothécaires de Genève (devenue Ecole supérieure d'information documentaire) pour l'obtention du diplôme.

deux index alphabétiques, le premier par nom d'auteurs (individuels et collectifs), le second par matière.

Il n'existe pas de bibliographies exhaustives. La Bibliographie genevoise n'échappe pas à cette règle, d'autant que certains grands sujets (La Réforme, Jean Calvin, Jean-Jacques Rousseau, Germaine de Staël, la Croix-Rouge, etc.) suscitent, dans le monde entier, des publications qu'il n'est pas toujours facile de repérer rapidement. Un Supplément donnera lieu à un autre projet.

La Bibliographie genevoise est publiée par la Société d'histoire et d'archéologie qui s'est montrée intéressée par un tel périodique. Celui-ci entre dans la politique de publication scientifique qu'elle développe depuis plus de 150 ans. Une excellente collaboration s'est donc instaurée avec cette institution qui, forte de sa longue expérience, assume les questions d'édition et de diffusion. La Bibliographie genevoise paraîtra en décembre de chaque année, la première fois en 1990.

Il va de soi que la Bibliographie genevoise 1989 présente encore quelques insuffisances dues au manque d'expérience. On y remédiera dans les éditions suivantes. Résultat d'une intense collaboration, elle doit encore affirmer ce caractère qui fait sa spécificité. En faisant appel à tous et en regroupant leurs efforts, elle deviendra pour la communauté genevoise une source d'informations irremplaçable.

J.-C. Giroud

Pour tout renseignement :

Bibliothèque publique et universitaire
Jean-Charles Giroud
Promenade des Bastions
1211 GENEVE 4
(022) 20.82.66

RENCONTRE DES BIBLIOTHECAIRES DE THEOLOGIE DE SUISSE
au Centre oecuménique à Genève

A l'invitation de la Bibliothèque du Conseil oecuménique des Eglises, 19 bibliothécaires de théologie de Suisse alémanique et de Suisse romande se sont rencontrés à Genève, le 26 octobre 1990.

Après que chacun se fut présenté et eut dit quelques mots de sa bibliothèque, on évoqua divers aspects actuels de la collaboration entre bibliothèques de théologie. M. Markus Buess, de la Mission de Bâle, décrit le travail effectué pour élaborer une liste des périodiques édités dans le Tiers Monde que conservent diverses bibliothèques suisses, théologiques ou non. Cette liste existe désormais et permettra d'enrichir de manière significative le futur RP 7.

M. Pierre Beffa, de la Bibliothèque du COE, présenta les effets bénéfiques de la participation de sa bibliothèque aux activités de l'American Theological Library Association (ATLA) et du Conseil international des Associations de bibliothécaires de théologie.

Puis un tour de table permit de mieux cerner les points forts des collections de chaque bibliothèque, cela dans une perspective de collaboration accrue. Il faut préciser que la plupart des bibliothèques représentées pratiquent déjà le prêt interbibliothèques sur une large échelle.

La discussion, tantôt en allemand, tantôt en français, fut animée, et se polarisa sur les problèmes de communication, de transmission et de copie des données. Avec l'informatisation, le temps où tout passait par le Catalogue collectif est en effet terminé, et l'on souhaite pouvoir faire bientôt dialoguer les différents systèmes présents dans les bibliothèques de théologie, SIBIL, DOBIS/LIBIS et URICA.

Par-dessus tout, les participants ont apprécié cette occasion nouvelle de se rencontrer - la plupart d'entre eux ne se connaissaient pas - et de pouvoir discuter de leurs problèmes communs. C'est pourquoi ils ont décidé de se retrouver l'année prochaine à Zurich.

François Marc Burgy
(Bibliothèque du COE)

LE GROUPEMENT VALAISAN DES BIBLIOTHEQUES

DE LECTURE PUBLIQUE

Lorsque cet article paraîtra dans la revue Hors-Texte, nous soufflerons les bougies des dix premières années d'existence de notre association : c'est donc le moment parfait pour faire un bilan.

Avant 1980, quelques bibliothécaires de la Bibliothèque Cantonale du Valais tentent de créer une association formée uniquement de professionnels. Cet embryon est vite réduit au silence vu le nombre restreint de bibliothécaires diplômés travaillant en Valais à ce moment-là. Tirant la leçon de cette expérience en octobre 1980, un nouveau groupe se constitue et l'on peut lire dans les statuts que l'association a pour but "de promouvoir la lecture publique en Valais et les relations entre les bibliothèques, en outre, de défendre la profession de bibliothécaire". Elle ouvre ses portes à "toute personne travaillant dans une bibliothèque ou qui s'intéresse à la lecture publique". Cette grande ouverture provoquera passablement de tensions durant les premières années; elles me paraissent mieux résolues à l'heure actuelle. La première présidente est Madame Marie-Clotilde Berthousoz, directrice de la bibliothèque de Sierre, puis Monsieur Jean-Pierre Lamon, de la bibliothèque de Crans lui succède jusqu'à ce que je prenne la relève au printemps 1990.

A côté de multiples activités de style conférences, visites etc., le groupement a eu deux temps forts durant ces dernières années. Le premier nous a permis de jouer un rôle déterminant dans l'élaboration de la loi sur l'instruction publique et plus particulièrement de l'élaboration d'un article sur les bibliothèques scolaires et publiques, permettant d'encourager la création et le financement de ces dernières. Certains membres du comité ont travaillé et travaillent encore avec une commission ad hoc à l'établissement des directives basées sur les normes de la CLP/SAB et pour l'attribution des subventions étatiques. Ce travail permet ainsi une meilleure coordination et un encouragement certain pour les communes à créer ou à regrouper des bibliothèques. C'est une nouveauté très importante car il existe enfin une possibilité concrète de conseiller les communes et de les encourager à engager des professionnels dès que le nombre d'habitants le justifie.

La deuxième réalisation phare a été de mettre sur pied une semaine de la lecture en Valais en automne 1989. Toutes les bibliothèques ont été sollicitées afin d'ouvrir leurs portes et de réaliser une animation de leur choix durant cette période. Nous avons de notre côté fait venir des écrivains, des éditeurs, libraires et bibliothécaires pour des débats qui ont eu plus ou moins de succès. La Bibliothèque Cantonale grâce à une exposition et des journées portes ouvertes a accueilli un public nombreux et varié. Dans l'ensemble le Valais a vécu une semaine au rythme de la lecture, expérience que nous renouvellerons en novembre 1991. Nous espérons que vous viendrez nombreux nous y rejoindre.

Actuellement nous prévoyons pour 1990 encore, une journée sur le thème de l'animation, qui permettra de réunir en bonne harmonie professionnels et non professionnels autour d'un thème un peu bateau, je l'avoue, mais nécessitant perpétuellement de nouvelles idées et beaucoup d'inventivité. Nous nous efforçons en règle générale d'organiser des manifestations bilingues, ce qui nous permet de nous ouvrir aux expériences des autres cantons suisses.

Pour conclure dans tous les projets pour la nouvelle décennie, le problème de l'informatisation des bibliothèques et de son harmonisation fait partie de nos principales préoccupations et études. Je souhaite personnellement que le bilan futur soit aussi fructueux que celui des années qui nous précèdent et je pense que des échanges avec des bibliothécaires genevois seront à l'avenir, toujours les bienvenus.

Pour le Groupement Valaisan des Bibliothèques
de lecture publique :

Marie-Christine ZEN RUFFINEN-GLASSON
Rue de Lausanne 4, 1950 SION

VALAIS: LIRE, MEME EN PRISON

Dans le cadre de mon travail de diplôme de bibliothécaire*, j'ai proposé l'installation d'une bibliothèque à la Maison d'éducation au travail de Pramont (VS).

Cette institution accueille de jeunes adultes délinquants romands et tessinois. Il s'agit d'un établissement moderne, offrant 40 chambres individuelles et totalisant un effectif de 19 collaborateurs dont 5 éducateurs. Le but du placement d'un jeune à Pramont est d'essayer de lui donner un certain bagage professionnel et intellectuel, ainsi qu'une meilleure socialisation. Pour cela, il sera astreint à un travail régulier, essentiellement en ateliers de menuiserie-ébénisterie et de mécanique générale. Il aura également la possibilité de suivre des cours scolaires dans l'établissement même.

Pramont a développé une politique de loisirs dynamique: salles de sport, piscine, court de tennis, terrain de football... Les possibilités d'activités physiques, encadrées par des éducateurs, sont abondantes. Par contre, l'offre est très faible en ce qui concerne les activités culturelles.

Une bibliothèque à Pramont se justifie parfaitement. L'établissement est complètement à l'écart de toute localité et les jeunes qui s'y trouvent sont, en majorité, en section fermée. De plus, une telle réalisation s'inscrit dans le concept éducatif de l'établissement.

Le projet fut mené à bien en automne 1989. Environ 600 livres et 250 cassettes ont été achetés ou empruntés auprès de la BPT à Lausanne et de la Bibliothèque régionale de Sierre. L'équipement des livres et l'aménagement du local ont été réalisés par des pensionnaires. Plusieurs d'entre eux ont participé activement à la mise sur pied de cette bibliothèque et leur collaboration fut très positive. J'ai assuré l'organisation générale et le catalogage des ouvrages.

* Fournier, Rosemarie. Groupes sociaux défavorisés, lecture et bibliothèques en Valais romand. Sion, 1990.

Six mois plus tard

La bibliothèque fut inaugurée au mois de janvier 1990. Dès le premier jour, elle connut un succès inespéré. En effet, la quasi-totalité des résidents et une partie du personnel fréquentent très régulièrement la bibliothèque. Très vite, l'heure hebdomadaire d'ouverture ne suffisait plus et, aujourd'hui, la bibliothèque est ouverte deux fois par semaine. Le prêt est assuré par deux éducateurs de la maison. Je suis chargée des acquisitions, du catalogage, des relations avec les autres bibliothèques (BPT, Sierre), ainsi que du bon fonctionnement de la bibliothèque en général.

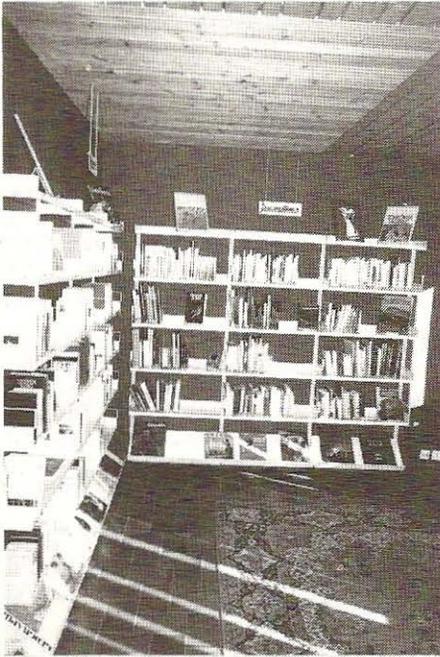
Il faut signaler qu'au départ cette réalisation ne répondait pas à une demande particulière. Depuis plusieurs années, des livres étaient à disposition sans organisation, sans être mis particulièrement en valeur. La mise sur pied de la bibliothèque dans une telle institution a éveillé la curiosité et l'intérêt des jeunes. La régularité et le taux extrêmement élevé de fréquentation le prouvent. Cette nouvelle offre répond aux objectifs de l'institution qui doit permettre aux résidents de participer à des activités culturelles.

Les personnes responsables sont très satisfaites du fonctionnement de ce service. Le respect des documents prêtés, le peu de vols ou de pertes enregistrés, la constance dans l'intérêt sont les aspects les plus positifs. La présence d'une bibliothèque professionnelle est très importante. Cela permet de maintenir la qualité de l'offre tant au niveau des acquisitions qu'à celui du prêt lui-même.

L'animation est encore un secteur à développer. Jusqu'ici, le temps a manqué pour explorer ce domaine. Des projets existent qui attendent une réalisation prochaine: invitation d'auteurs, ateliers d'écriture...

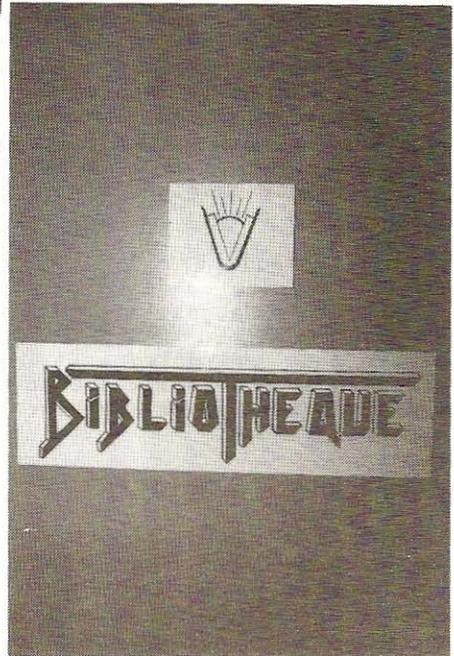
Une heure à la bibliothèque

Lorsqu'un jeune vient à la bibliothèque pour la première fois, on le sent souvent un peu emprunté, mal à l'aise au milieu de tous ces livres. Il est venu parce que les copains lui ont dit que c'était "super", qu'on y trouvait des bd et même des cassettes. Souvent, il se dirige d'abord vers le rayon des cassettes, se retrouve en terrain connu et prend un peu d'assurance. Un peu plus tard ou peut-être seulement la fois suivante, il se hasarderà à passer en revue les rayonnages et à feuilleter quelques livres avant de les emprunter.



Vue partielle de
la bibliothèque

Sur la porte de la
bibliothèque : création
d'un jeune de Pramont



L'habitude aidant, les jeunes viennent à la bibliothèque, s'installent tranquillement sur les coussins pour parcourir un périodique ou une bande dessinée, discutent de leurs lectures. Très souvent, ils demandent un conseil. Ils ont un peu de peine à se retrouver dans le classement CDU des documentaires et il faut les aider. Ils font de nombreuses propositions d'achat. Lorsque le livre ne paraît pas suffisamment intéressant pour être acheté, il est emprunté pour eux auprès d'une autre bibliothèque.

Leurs préférences vont aux cassettes-son, bien sûr, aux bandes dessinées et aux documentaires (voyages, musique, sport, spiritualité...). Les romans n'ont pas beaucoup de succès. Curieusement, les policiers et les ouvrages de science-fiction sont plutôt délaissés. Par contre, les livres enregistrés sur cassettes sont très demandés. En effet, le niveau de lecture de ces jeunes est parfois si faible qu'ils préfèrent écouter un livre plutôt que de faire l'effort de le lire.

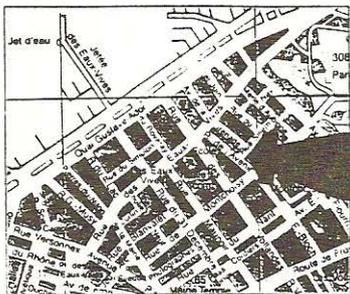
Les témoignages de prisonniers, de drogués, de marginaux dans lesquels ils se reconnaissent circulent beaucoup. Aucune censure formelle n'est exercée. Par contre, lorsqu'un lecteur rapporte "Fractures d'une vie" de Charlie Bauer, par exemple, j'essaie d'en parler pour comprendre quel impact un tel livre a pu avoir sur lui. L'esprit critique de ces jeunes est étonnant. Malgré leur peu d'instruction (la plupart ont à peine achevé l'école obligatoire), ils font preuve d'un jugement relativement sain. Ils descendent en flammes, sans complexes et en termes virulents, le livre qu'ils n'ont pas aimé, recommandent chaudement à leur copain "ce bouquin supergénéral, tu verras", demandent volontiers "un livre qui finit bien, pas trop long à lire"...

La bibliothèque est un lieu vivant, accueillant, où il fait bon s'attarder. Le livre permet de trouver un terrain de discussion, d'échanges, avec tous. Au-delà du livre, il se passe quelque chose, un moment de répit dans cet univers qui reste malgré tout une prison. La dimension sociale, thérapeutique, du livre existe réellement et c'est une donnée très importante tant pour les jeunes que pour les personnes qui les entourent.

Rosemarie Fournier
Sornard
1997 Haute-Nendaz

VISITE GUIDEE, 2 RUE SILLEM

Comment ? Vous ne connaissez pas encore la bibliothèque des Eaux-Vives ! ... Grave lacune dans votre "culture bibliothéconomique locale" !



Pour y remédier, voici une petite visite guidée

Suivez la flèche... elle vous mènera à l'angle de la rue Sillem et de la rue de l'Avenir, devant le nouvel immeuble qui abrite la 7^e succursale des Bibliothèques municipales, inaugurée le 11 septembre dernier.

Donnez-vous la peine d'entrer, vous découvrirez, au rez-de-chaussée, la section jeunes et, au premier, la section adultes. Prenez votre temps et flânez le long des rayonnages, sur lesquels des livres neufs vous attendent. Peut-être reconnaîtrez-vous au passage les étagères, identiques à celles que Mario Botta a dessinées pour la bibliothèque de Villeurbanne.

Nous espérons qu'un réflexe professionnel vous incitera ensuite à aller consulter les fichiers. A la place des meubles à tiroirs, vous trouverez alors des terminaux qui vous permettront d'interroger la base de données des Bibliothèques municipales, par auteur, titre ou sujet. Les documents de cette nouvelle bibliothèque, répertoriés parmi les 40'000 titres de ce fichier, sont marqués d'un astérisque, ce qui permet de les distinguer des ouvrages des autres succursales.

Votre surprise sera plus grande encore, lorsque vous voudrez emprunter des documents.

La bibliothèque des Eaux-Vives est en effet la première succursale à utiliser le module de prêt du système ALS (Automated Library System), choisi par les Bibliothèques municipales pour leur informatisation.

L'inscription faite, vous recevrez une carte qui vous identifiera en tant qu'emprunteur. Les bibliothécaires feront ensuite glisser les documents sur une platine qui enregistrera les prêts.

Ce système de prêt, qui permet un gain de temps appréciable, va progressivement s'implanter dans les autres succursales, lorsque le recatalogage de leurs fonds sera plus avancé.

La visite se termine sur cette "vision futuriste"... Nous espérons que ce rapide coup d'oeil vous aura satisfait. Si vous désirez obtenir d'autres renseignements, passez nous voir, nous vous offrirons volontiers un café...

Chantal Keller... pour l'équipe des Eaux-Vives

Voici encore quelques chiffres pour les adeptes de statistiques.

Section jeunes

5'000 livres
500 bandes dessinées
22 abonnements de périodiques
une documentation formée de planches
iconographiques

680 lecteurs inscrits

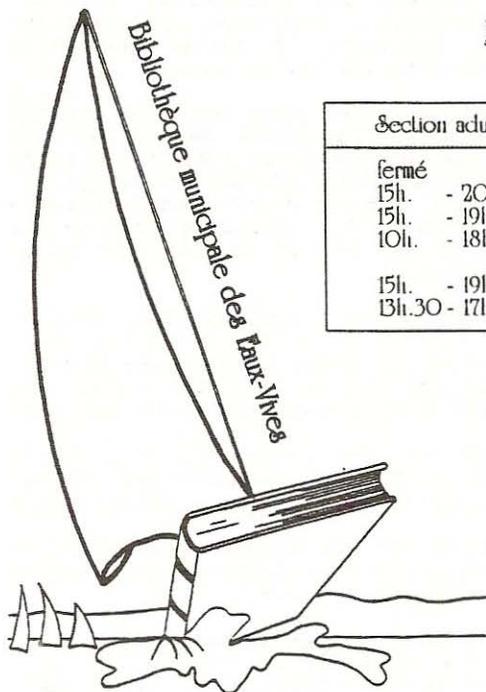
Section adultes

8000 livres
700 bandes dessinées (en prêt dès 1991)
60 abonnements de périodiques

800 lecteurs inscrits

HEURES D'OUVERTURE

Section adultes		Section jeunes	
fermé		fermé	
15h. - 20h.	lundi	15h. - 18h.30	
15h. - 19h.	mardi	15h. - 18h.30	
10h. - 18h.	mercredi	9h. - 12h.	
	jeudi	15h. - 18h.	
15h. - 19h.	vendredi	15h. - 18h.30	
13h.30 - 17h.	samedi	13h.30 - 17h.	



2. rue Sillein - 1207 Genève
Tél. 786.93.00



EXPOSITION
AUX
PAQUIS

La Bibliothèque Municipale des Pâquis a présenté du 29 mars au 2 mai 1990 une exposition de MONIQUE FELIX, artiste suisse de renom, qui a illustré de nombreux albums pour enfants. Nous avons exposé les illustrations de son dernier ouvrage: "Un jour je serai grande" paru fin 1989 aux Editions de la Joie de lire à Genève.

Il s'agit d'une histoire en partie autobiographique. Chloé, la poupée de Lucie, part à la recherche du "pays où le soleil se couche". C'est une expédition difficile à travers les paysages tourmentés et superbes du Valais, mais aussi une quête existentielle, entre rêve et réalité, dont Chloé reviendra insatisfaite. Lucie garde l'espoir de trouver une réponse quand elle sera grande. Des images fortes soutenues par le texte discret et concis de ANNE MARIN, jeune auteur suisse.

Cette exposition, parmi les différentes animations qu'offrent, tout au long de l'année, les Bibliothèques Municipales, voulait être un prolongement de notre travail quotidien qui est de proposer au jeune public des Pâquis une littérature de jeunesse de qualité, mais aussi de le sensibiliser à la beauté et à la force de l'image. C'est pourquoi, il nous a paru important de faire connaître cette collaboration réussie entre éditrice, illustratrice et auteur de notre pays. Ce fut une heureuse découverte pour petits et grands. Lors des visites de classes de l'école de Pâquis-Centre, nous présentions tout d'abord l'ouvrage, ensuite les enfants allaient regarder l'exposition, ils comparaient les illustrations originales avec celles du livre et reconstituaient l'histoire. Plusieurs enfants ont trouvé que "cette dame dessinait vraiment très bien". La spontanéité de leur réaction, leur admiration nous ont touché et nous ont confirmé dans l'idée que ce genre de manifestation est à renouveler.

Danièle Tosi

Monique FELIX :

Née le 25 avril 1950 à Morges. Fait ses études à l'Ecole des Beaux-Arts de Lausanne. A illustré plusieurs livres parus dans diverses maisons d'éditions françaises et américaines. A reçu la Plaquette d'or de la Biennale de Bratislava en 1981, le Prix Bernard Versele ainsi que le Prix de la Ville de Vienne également en 1981.

Monique Félix nous dit à propos de "UN JOUR JE SERAI GRANDE" :

"Valaisanne de coeur, il y a longtemps que je porte en moi le désir de parler de ce pays, plus précisément de la région de Bourg-Saint-Pierre dans la vallée d'Entremont où j'ai passé toute mon enfance.

Par ma profession, je dessine pour les enfants; mais il arrive aussi que l'on ait envie de parler des enfants et plus particulièrement de celui que l'on a été. "Devenir grand" n'était-ce pas notre plus grand désir ? mais le devenir au coeur d'un paysage si grandiose qu'est celui des montagnes... c'est toute une histoire !"

Anne MARIN :

Née le 18 septembre 1946. A vécu à Chippis jusqu'à l'âge de 18 ans. Fréquents séjours à Vercorin. Vit actuellement à Pully.

Anne Marin écrit de courts textes poétiques dont un recueil paraîtra prochainement aux Editions Empreintes à Lausanne. Les lieux de son enfance restent le ferment privilégié de son imaginaire; elle croit au génie du lieu...



Bibliothèques municipales
des Pâquis
17 rue du Môle
1201 GENEVE

LIVRES ILLUSTRÉS PAR MONIQUE FELIX

- L'arbre.
Gauthier-Languerau, 1982
Observation d'un arbre au fil des saisons.
- Emile est amoureux, de Anne-Marie Chapouton.
Milan, 1987
Le métier de facteur est parfois difficile. Surtout lorsque l'on doit apporter le courrier d'un soupirant à la demoiselle que l'on aime en cachette...
- Foufou, de Joëlle Marchal.
Centurion jeunesse, 1984
En BD voici les aventures quotidiennes d'un petit écureuil foufou.
- Histoire d'une petite souris enfermée dans un livre et
Deuxième histoire d'une petite souris enfermée dans un livre.
Gallimard, 1984
Une prison que l'on grignote pour retrouver sa liberté à travers les airs ou sur la vaste mer.
- Histoires de châteaux, de nuages et d'escargots.
24 heures jeunesse, 1981
De petites histoires où l'humour et la poésie se mêlent, soutenus par la force de l'image.
- Jeannot et Margot, de Jakob et Wilhelm Grimm.
Grasset, 1983
Où l'impact de l'illustration et du texte se conjuguent merveilleusement.
- Jeux pour la pluie et le beau temps.
24 heures jeunesse, 1981
En image, des idées pour s'amuser seul ou avec des copains.
- La laine du mouton, de Claire Jobin.
Gallimard, 1985
Où les plus petits découvrent comment de la toison du mouton l'on arrive à la confection des fils de laine multicolores de nos vêtements.

- Lou, de Nathalie Nath.
Grasset, 1983-1984
 - Les croissants d'Alexandre
 - Le déménagement
 - L'invitation
 - La leçon de musique
 - Le téléphone
 - Un vilain rêve

Six albums qui abordent avec bonne humeur différents problèmes que peuvent rencontrer les plus petits dans leur famille ou à l'extérieur. A lire sur les genoux de papa ou maman.

- Miam miam ! je cuisine mes petits plats.
24 heures jeunesse, 1981

En images, des recettes faciles et amusantes pour les petits gourmands.

- Petit Croque et la musaraigne. Le mouvement.
Gallimard, 1982

Le troisième album d'une série de sept ouvrages consacrés à la nutrition. Ici l'on présente à l'enfant l'interaction entre la dépense d'énergie physique et le besoin de nourriture.

- Le premier livre de la nature, de Andrienne Soutter-Perrot.
Gallimard, 1981-1983
 - Le crapaud
 - La fourmière
 - Le moucheron

Trois ouvrages où l'esthétique et l'information se réunissent pour une première observation des moeurs de ces animaux.

- Un jour je serai grande, de Anne Marin.
La Joie de lire, 1989

Entre rêve et réalité, Lucie va essayer de trouver une réponse à une question essentielle...

Edité aux Etats-Unis :

- Rikki-Tikki-Tavi. Creative education, 1988
- Don, the true story of a young person. Redpath press, 1987
- Roses and rhododendron. Redpath press, 1987

A paraître :

- Le plus beau bébé du monde. Casterman

VOYAGE EXPRESS EN ROUMANIE

Chronique d'une expédition

par Michel Bellego

L'Université de Genève et l'Université de Cluj (Roumanie) sont en relation depuis plusieurs années. A la suite d'un voyage effectué par des membres de l'Université de Genève, l'Université de Cluj a fait part de ses besoins en matériel informatique et en livres. Une collecte a donc été organisée au sein de l'Université de Genève et a permis de recueillir quelque 12 tonnes de matériel et de livres.

Le convoi chargé de les transporter, formé d'un camion-remorque et d'une fourgonnette, doit partir le Mercredi 6 juin.

Mardi 5 juin : Derniers préparatifs

Le chargement est terminé. Rendez-vous à 10.00 devant l'Université pour une petite conférence de presse.

Tous sont là, le recteur, le directeur administratif de l'Université, le chef du Dpt. des travaux public (Département qui a mis le camion et 2 chauffeurs à disposition). Petits discours vite abrégés par la pluie battante. La TV est là qui filme le "départ".

L'après-midi, formalités douanières au Port-franc. Surprise, il faut mener le camion de l'autre côté de la frontière le soir même. Je dois donc le suivre jusqu'à Thonex-Vallard de façon à pouvoir ramener les chauffeurs. Le soir, dernier briefing dans le bureau du secrétaire général de l'Uni. Il est 19.00, le départ a été fixé à 5.30 le lendemain.

Mercredi 6 juin : Le départ

Ça y est, nous sommes partis. Je conduis la fourgonnette, à mes côtés l'un des directeurs-adjoint de l'Uni et chef de l'expédition (que nous appelons D.A.), devant, le camion avec les deux chauffeurs Philippe et Claude.

Autoroute, arrêt à Cluse pour la douane, mais, nous dit-on, c'est au Mont-Blanc que nous devons effectuer les formalités.

Tunnel du Mont-Blanc, douane italienne. Premier usage des lettres de recommandation que nous a remises l'association Médecins du monde qui participe à l'opération (Les ordinateurs que nous convoyons ont été collectés par leurs soins).

C'est la descente vers l'Italie. Nous passons Milan, pollution, Vérone. Le soir, arrivée à proximité de Venise. Ah Venise ! Première fois que j'y met les pieds, mais je me promet d'y retourner. Visite express, Place Saint-Marc, Pont des soupirs. Il pleut des cordes et c'est l'occasion de prendre un bateau-taxi pour revenir à la fourgonnette.

Jeudi 7 juin : Passages de douanes

En route pour Trieste qui s'annonce, selon tous les témoignages, comme le gros morceau à passer. Il s'agit en effet du point de passage par lequel transite tout le trafic de et vers le Moyen-Orient.

Trieste

Nous y arrivons vers 9.00. Douane italienne. Environ 100 poids-lourds devant nous, on prend la file d'attente. D.A. décide d'agir et se rend dans les bureaux. Miracle et efficacité, on double toute la file, le douanier nous ouvre la barrière, mais reste la frontière yougoslave. Comble de malheur, nous sommes coincés dans la zone de transit par des poids-lourds en attente. Les chauffeurs utilisent alors tout leur savoir faire pour manoeuvrer le camion et sa remorque, avancer, braquer, reculer, ravancer, braquer, durant plus d'une demi-heure. Ouf, ça passe, mais au millimètre. Douane yougoslave, on attend. D.A. est au prise avec une fonctionnaire des douanes... On attend.

Spectacle intéressant malgré tout que cette douane où les douaniers on l'air de tout sauf de douaniers, où un camion aux plaques valaisannes rempli de pneus se fait entièrement vider et contrôler, pneu par pneu, pendant que mugissent des taureaux entassés dans une bétailière, où des camions attendent depuis 3 jours l'autorisation de poursuivre leur route.

D.A. ressort triomphalement du bureau de douane, étant parvenu à émouvoir la douanière. Ne reste plus que le contrôle de la fourgonnette qui transporte, outre les roues de secours du camion, quelques colis chargés en dernière minute. "C'est le véhicule de soutien logistique" clamons-nous au douanier, ce qui en "italien" donne : "vehiculo logistico, vehiculo logistico". Qu'importent les mots, c'est le ton qui compte et nous entrons finalement en Yougoslavie.

S'ensuit une traversée expresse du pays, nous sommes pressés de rattraper le retard accumulé aux passages en douane (deux heures et demi d'attente à la frontière yougoslave). La Yougoslavie ne semble pas présenter d'attrait particulier (hormis la côte, paraît-il), paysages européens, constructions banales, on fonce.

Quelques difficultés vite surmontées

Arrivée à la douane (encore !). A tiens, nous retrouvons des camionneurs à qui nous avons grillé la politesse à Trieste. Atmosphère un peu tendue dans le bureau de douane, nous racontera D.A. Il tombe tout d'abord en pleine pause-café, ça s'annonce mal. Les lettres de recommandation (dont une que j'avais fait viser à l'Ambassade de Yougoslavie à Berne) font tout de même un certain effet. Arrivée à l'ultime guichet. D.A. m'a obligeamment laissé la place, en tant que "tête nouvelle n'ayant pas encore eu à faire face aux camionneurs hostiles" (il ne me l'avouera qu'au retour). Je reste fermement sur mes positions, collé contre le guichet, et tends les papiers au préposé. Il les examine, les retourne, les réexamine... Panique du fonctionnaire confronté à une situation anormale ! Il nous manque un pa-

pier... Nous avons traversé 6 postes de douanes depuis le départ et c'est maintenant que quelqu'un s'en rend compte. Renseignement pris auprès d'autres routiers il s'avère que c'est un document indispensable pour le transit européen. Un camionneur obligeant va chercher celui qu'il possède dans son camion, intervention de D.A. et de sa carte de visite... et nous passons.

Nous arrivons au Lac Ballaton, qui avait été fixé comme étape, à 9.00 du soir. Excellent repas dans un petit restaurant. C'est la détente après cette longue journée de route. Demain la Roumanie...

Vendredi 8 juin : Traversée de la Hongrie et entrée en Roumanie

Quel cirque. Les voitures dépassent totalement anarchiquement, toutes phares allumés, et pourtant aucun accident, les seuls véhicules arrêtés sur le bas-côté sont en panne ou avec un pneu crevé (et il y en a beaucoup). On s'adapte à la conduite locale, aisément avec la camionnette qui, diesel oblige, manque pourtant singulièrement de reprise, d'où quelques angoisses, moins facilement pour le camion et sa remorque qui procurent quelques émotions aux voitures qui arrivent en face.

17.00, la pluie, l'orage. D'une violence extrême. Le camion trace la route, 90 km/h, je m'accroche derrière, on n'y voit plus rien. L'eau ruisselle sur le pare-brise, et je devine le haut de la bâche du camion au milieu des trombes. Les voitures s'arrêtent au bord de la route, faute de visibilité, mais la mission humanitaire fonce, il nous tarde d'être arrivés à destination. 18.00. Douane. Ça y est, la Roumanie est de l'autre côté. Fidèle à la méthode expérimentée aux autres douanes, D.A. part en émissaire. Un peu d'attente, puis un douanier vient arrêter la circulation pour permettre au camion de déboîter, petit moment de fierté, on passe.

Frontière roumaine. On attend. Les passeports sont dans le bureau, tous les douaniers sont dehors, mais on attend toujours jusqu'à ce qu'une illumination collective nous fasse comprendre qu'il serait peut-être bon de "faire un petit geste". Valse de cigarettes et de couteaux suisses, et les passeports réapparaissent, dûment tamponnés.

Au bout d'un quart d'heure, ne voyant pas venir les étudiants qui étaient sensés nous accueillir à la douane, nous décidons de poursuivre, avec la ferme intention de nous arrêter dans le premier bistrot venu. Nous avons tous l'estomac creux et la fatigue commence à se faire sentir. Il est 19.30.

Nous pénétrons en Roumanie et c'est la première fois que nous nous sentons réellement "à l'étranger". Les autres pays traversés offraient bien quelques caractéristiques typiques, mais ici c'est un véritable saut en arrière dans le temps. Très peu d'automobiles, des paysans pieds-nus, des charrettes tirées par des chevaux, un vrai film d'époque.

La route qui formait un beau trait presque droit sur la carte est en fait assez sinueuse, contrastant totalement avec les routes hongroises. Nous sommes dans les Carpates.

"Freinez, freinez, me crie soudain D.A., il y a un panneau indiquant un virage". Je ralentis, et nous voyons alors le camion, dont le chauffeur n'a pas plus que moi vu le panneau indicateur, s'engager à bonne allure dans la

courbe. Il freine en plein virage, on voit alors la remorque partir à droite, partir à gauche, repartir à droite, le camion accélère, la remorque se stabilise, ouf.

Le cauchemar des Carpates

Commence l'ascension vers un col. Arrivés en haut, nous croisons deux ou trois autochtones titubants qui redescendent dans la vallée et arrivons à un parking où se trouve un bistrot. Ça y est, pensons-nous, c'est la fin des émotions, nous allons enfin pouvoir nous reposer un peu.

De fait, un cauchemar !

Nous entrons dans un bouge infâme, noir de crasse et de fumée, une odeur pestilentielle, dehors, sur la terrasse, quelques trognes dégénérées ivres d'alcool. "Nix bier, nix bier" nous dit la patronne qui veut à tout prix nous refiler du champagne. On réunit nos forces, et c'est reparti, le ventre toujours creux, pour la descente du col.

Vers le bas nous voyons le camion s'arrêter près d'une voiture : ce sont un professeur de Cluj et quelques étudiants qui ne nous ont pas trouvé à la douane et sont partis à notre recherche.

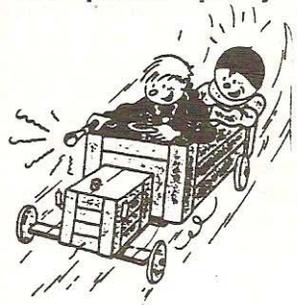
"Je veux à manger pour mon équipe", décrète tout de go D.A. Le professeur un peu interloqué assure qu'ils vont essayer de faire le nécessaire, rendez-vous est donné au prochain restaurant à une trentaine de kilomètres de là.

Nous les y retrouvons et le professeur s'avance vers nous l'air très gêné : "Écoutez, je crois que vous ne vous rendez pas très bien compte de la situation que vit notre pays..." C'est bon, on a compris, le restaurant n'a plus rien à nous offrir à manger. Reste éventuellement l'hôtel où nous devons loger, à Cluj.

Nous entrons enfin dans la ville, il est 23.00. Arrivée à l'hôtel. Tout un spectacle : un chef d'oeuvre de l'architecture socialiste des années 50. Immenses plafonds, lustres, mais pratiquement tous éteints (économie oblige) et me revient en mémoire une histoire sur la Roumanie : "Comment s'éclairait-on en Roumanie avant d'utiliser des bougies ?" Réponse : "Avec des ampoules électriques". Blague à part, c'est sinistre et poussiéreux.

Nous obtenons qu'on nous serve à manger dans les chambres. En fait de chambres, une surprise de taille, il y en a 2 pour 4. Ce qui fait que j'en partage une avec mon directeur. Amusant, non ?

Bref, nous nous retrouvons dans la chambre des chauffeurs pour boire un verre et le vin roumain (pas très bon) aidant, plus la fatigue, nous donnons à coeur joie dans l'anticommunisme primaire (Où sont les micros, quel pays, etc.). Avec le recul je peux dire qu'il était bien possible qu'il y ait réellement eu des micros...



Samedi 9 : Déchargement de la cargaison

8.00. Des coups à la porte, ce sont les étudiants et le professeur qui nous ont accueillis la veille. Nous croyions avoir rendez-vous à 9.00, mais apprenons que nous avons changé de fuseau horaire. Dur, surtout après la soirée passée. Petit déjeuner dans l'hôtel, où le beurre n'est pas du beurre, la confiture pas de la confiture. Serions nous dans un pays de l'Est ?

Nous rejoignons le camion que nous avons laissé devant l'université. Un peu de flottement à notre arrivée, puis arrivent 2 professeurs de l'Uni de Genève, chargés de superviser le déchargement. Et nous voyons les professeurs de Cluj, les étudiants, se mettre à la tâche avec enthousiasme et former une chaîne jusqu'à l'entrepôt.

Rencontre avec les bureaucrates roumains

En arrivant à l'hôtel, nous avons déposé nos passeports, et j'avais omis d'en retirer mes formulaires de visa pour la Hongrie. Le matin, on nous rend les passeports, plus de visa. Je me renseigne à la réception, on me dit qu'on n'a rien vu, qu'il n'y avait rien dans le passeport quand je l'ai donné... Pendant le déchargement, s'approche de moi le secrétaire de l'université qui s'enquiert de mon nom et me dit : "Il y a des papiers à vous qui vous attendent à la Maison de la commune". Il m'y accompagne. Après quelques pourparlers avec le cerbère de l'entrée, nous montons dans un bureau. Une TV est allumée, à fond, (c'est un concert dirigé par Karajan), quelqu'un la regarde, assis à un bureau. Au bout de quelques minutes, il se lève, baisse la TV, et sort. Puis arrive une autre personne qui s'assied au bureau, me tend les visas. Pendant ce temps, un autre arrive et se pose devant la TV. Dure, la vie du fonctionnaire roumain. Sitôt dehors, je m'enquiers auprès du Secrétaire de l'Université de Cluj d'une explication quant à la présence de mes visas à la Maison de la commune. "Ce doit être une erreur" m'avoue-t-il, le regard fuyant. Je n'ose poursuivre ma demande d'explication, ce sera un mystère de plus de ce séjour roumain.

Pendant ce temps le déchargement continue et s'achève vers midi. Nous avons alors l'honneur (sur demande expresse de D.A.) de déjeuner en compagnie du recteur de l'Université plus quelques professeurs. Tous parlent un français remarquable, mais restent d'une extraordinaire discrétion lorsque nous évoquons des questions de politique intérieure...

Après le repas, nous avons rendez-vous avec des étudiants qui ont aimablement accepté de nous servir de guide. Nous montons au point culminant de Cluj. Vue panoramique, mais la ville n'offre pas un attrait particulier. Une cathédrale du XVe siècle entièrement rebétonnée en 1960 (merci au Danube de la pensée), la pauvreté, la poussière, et surtout une grande tristesse indécible qui semble baigner le paysage.

Les étudiants nous invitent ensuite à la cité universitaire : c'est quelque peu sinistre, 5 étudiants par chambres, des couloirs délabrés. Nous apprenons que beaucoup d'étudiants se payent leurs études en faisant du trafic de bière (qui est infâme, soit dit en passant). L'un d'eux nous offre de

changer des dollars au marché noir, ce que nous nous empressons de faire, vu le taux préférentiel qu'il nous propose. Le soir, pour les remercier, nous les invitons tous à dîner à l'Hôtel Belvédère, réservé aux touristes et aux "apparatchiks". C'est l'occasion de presque manger bien, et le vin est bon et même fort bon. Les étudiants roumains sont effarés par les prix, l'un d'eux en pleure presque. Il est vrai que si l'on pense que trente dollars représentent à peu près le salaire mensuel d'un ouvrier et qu'une bouteille de vin coûte quatre dollars...

Dimanche 10

Journée de repos. Nous visitons le jardin botanique de Cluj avec les étudiants. Mauvaises herbes, délabrement. Puis allons nous poser sur un banc dans un parc public. C'est incroyable le nombre de gens ivre-morts que l'on peut croiser dans les rues.

En fin de journée, après avoir remercié les étudiants pour leur accueil, nous retournons dîner à l'Hôtel Belvédère. Après un repas bien arrosé, nous décidons de descendre à la boîte de l'hôtel où se donne un "spectacle" de girls pudiquement dénudées. Vers minuit, D.A. et l'un des chauffeurs décident de rentrer se coucher et nous leur laissons la camionnette, prévoyant de rentrer par nos propres moyens.

Les miliciens

Encore quelques bouteilles de cet excellent Cabernet, et nous sortons de l'hôtel. Dehors, deux miliciens ivre-morts, l'un portant une Kalachnikov en bandoulière, nous font comprendre que nous devons attendre un taxi. N'en voyant pas venir, je décide que nous allons rentrer à pied, notre hôtel ne se trouvant qu'à deux ou trois kilomètres, et nous nous mettons en route.

Philippe (le chauffeur) : "Ils nous suivent"

Moi : "Mais non, on continue, on ne se retourne pas"

Philippe : "Je te dis qu'ils nous suivent"

Moi : "On continue, on continue"

Bruits de culasses. Ils ont armé l'un son AK 47, l'autre son revolver. Tiens, la situation serait donc sérieuse ? Imprécations en roumain. Houla, peut-être vaudrait-il mieux s'arrêter. Nous nous arrêtons, nous retournons, gulp !

L'un s'est mis à gauche, à distance, son fusil braqué sur nous, l'autre s'approche, titubant, et nous braque sa lampe torche dans la figure. Nous sommes à plus de 200m de l'hôtel, pas un réverbère, pas un chat alentours. Nous levons les mains et essayons d'argumenter. Arrive un autochtone qui devient blanc comme un linge lorsqu'il aperçoit les deux miliciens. Une chance, il parle un peu français et peut servir d'interprète, mais la situation ne se débloque pas pour autant. Je fouille ma poche intérieure à la recherche de mon passeport, puis je relève la tête et m'aperçoit simultanément : qu'un policier galonné, en imperméable et casquette a surgi de l'obscurité, que le matamore au fusil se retrouve instantanément avec l'arme à l'épaule, l'air de rien. Allons, les choses semblent s'arranger. Le gradé examine attentivement mon passeport, et un taxi arrive à cet instant. Les miliciens l'arrêtent et celui au pistolet monte avec nous.

Durant le trajet, nous essayons de discuter avec le milicien qui semble s'être radouci, mais la situation reste un peu tendue. Nous atteignons l'hôtel et là, surprise, c'est le milicien qui paye la course. Sans demander notre reste, nous fonçons dans la chambre des chauffeurs, un peu tendus (nous allons raconter et commenter l'événement pendant deux heures), mais vraiment soulagés de nous en être tirés à si bon compte.

Quelle explication à cet incident ? Les miliciens ont-ils été vexés par notre attitude, voulaient-ils nous soutirer de l'argent ?

Autant de questions qui resteront sans réponses vu que nous levons l'ancre à 6.00 tapantes.

Le retour

J'ai dormi 40 minutes et prends néanmoins le volant de la fourgonnette. Vers 8.30, je tombe de sommeil et passe la volant à D.A. J'émerge à la frontière roumano-hongroise. Le voyage du retour se déroule sans incidents majeurs, hormis quelques angoisses en Hongrie, où nous manquons tomber en panne de fuel, faute d'avoir pensé à acheter des coupons au poste frontière. Mais magie du dollar, nous arrivons quand même à nous faire servir. Puis c'est l'Autriche, la Suisse, enfin et nous arrivons à Genève le mercredi vers 18.00, après 3600 km de route (j'ai conduit durant 3500 km), 16 passages de frontière, le tout en une semaine. Fin du voyage express.

Le jeudi, j'allume la radio et apprends qu'une manifestation à Bucarest a été réprimée dans le sang par des "mineurs" quelque peu étranges.

Épilogue

Pour un voyage rapide, ce fût un voyage rapide. Rivé à mon volant, je n'ai pas eu beaucoup le temps de m'intéresser à autre chose qu'à la route.

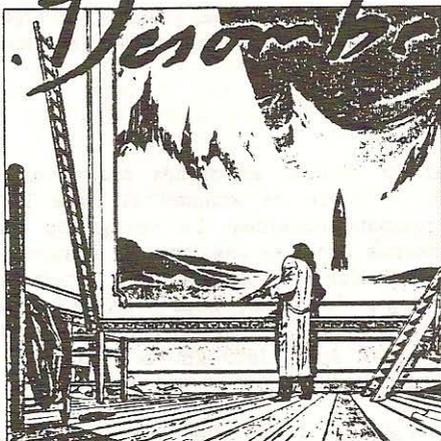
Ce fût pourtant un voyage plaisant, l'occasion d'apercevoir du pays, de faire complètement autre chose que le travail habituel et ceci dans un cadre de travail pourtant.

Qu'en retirer ? Bien sûr que des actions d'un tel type sont absolument indispensables. Non seulement d'un point de vue matériel : il est certain que les dons faits par l'étranger ont été bienvenus en Roumanie, que l'Université de Cluj est certainement heureuse de disposer de matériel informatique et de livres pour sa bibliothèque. Mais plus important encore est certainement pour les Roumains le fait de sentir que les pays qui l'entourent sont solidaires de sa situation de crise. "Il faut que les pays étrangers continuent à s'intéresser à nous, c'est notre seul espoir d'arriver à la démocratie" m'ont dit plusieurs fois les étudiants que nous avons côtoyés. Ironie douloureuse en ce temps où l'actualité tend à devenir de plus en plus éphémère, où la révolution roumaine semble déjà un simple souvenir.

De ce voyage reste le souvenir d'avoir participé à une "aventure", restent des liens avec les membres qui composaient l'équipe, tissés et renforcés au cours des difficultés rencontrées, et aussi le sentiment d'un enrichissement au contact d'un pays qui, auparavant simple image de reportage vu à la télévision, est devenu, pour moi, une réalité.

LE MUSEE DES OMBRES ... OU ...

LE MUSEE A. Desombres



Par une belle et chaude après-midi, la foule se pressait à l'entrée du Musée des Ombres. Il faut dire que, bien qu'il soit déjà vieux et que son aspect extérieur soit réellement en triste état, sa renommée était établie depuis longtemps et, je crois, considérant le souvenir que m'a laissé cette visite, qu'elle était tout à fait justifiée.

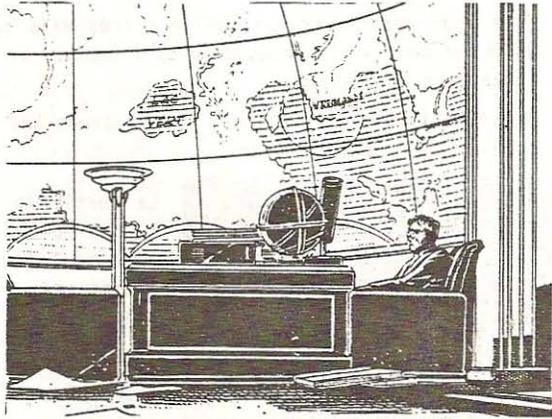
Les documents qui nous sont parvenus des Cités Obscures et des Terres Creuses sont peu nombreux et ont été, de ce fait, difficiles à réunir. Il faut donc grandement remercier Messieurs François SCHUITEN et Benoît PEETERS pour leur important travail de recherche, car le résultat est tout à fait saisissant et passionnant.

L'attrait de ce musée, outre la qualité des documents et des objets réunis, était la façon de présenter et de mettre en valeur ceux-ci, grâce, notamment, à un éclairage tout à fait particulier, propre à recréer l'atmosphère qui régnait dans leur lieu d'origine.

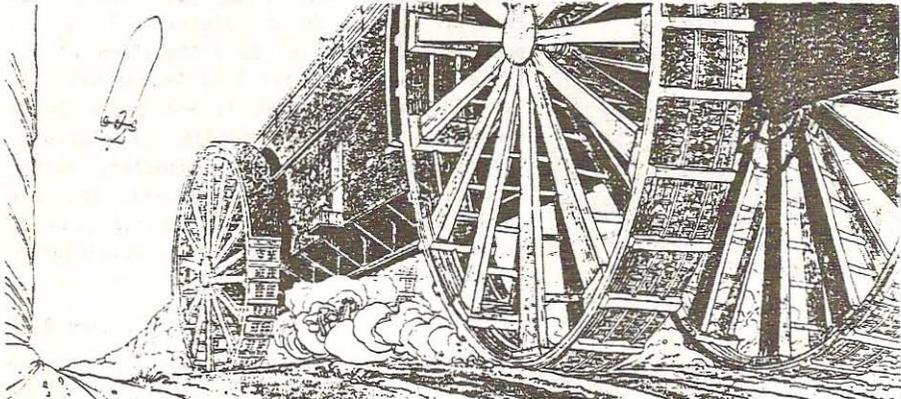
Chaque fois qu'on entrait dans une nouvelle salle, le spectacle qui s'offrait à nos yeux était différent et si inattendu que tous les sens étaient en éveil. Je me contenterai de parler, ici, des salles qui m'ont le plus impressionnée, bien que le reste vaille largement la peine d'une visite détaillée.

Après avoir admiré quelques planches de dessins qui ont pu être conservées après le désastre de la Tour, on entrait dans la salle de travail reconstituée grandeur nature de Monsieur Eugen ROBICK (Urbatecteur d'Urbicande).

Il était assis à son grand bureau et, tout à coup, lui qui semblait figé pour l'éternité, s'est animé et a présenté le monde des Cités Obscures.



Ce fût ensuite la découverte d'un diaporama des inventions de Monsieur Axel WAPPENDORF, commenté de sa propre voix, ainsi que des croquis et des maquettes de différents moyens de locomotion qu'il a mis au point accompagnés de quelques-uns de ses outils personnels.



Il y avait également au mur, des croquis de ceux-ci au-dessous desquels étaient installés des cornets. En approchant l'oreille, on avait alors la possibilité d'entendre leur bruit respectif et ainsi réalisé combien grande était l'harmonie des sons créés par ces véhicules d'un autre temps.

On pouvait également lire quelques extraits du rapport tout à fait alarmant de l'Archiviste à ses supérieurs et force était de constater qu'il avait raison. Parmi les collections de sa bibliothèque des sujets s'étaient en quelque sorte "matérialisés". Ces manifestations n'étaient pas seulement visibles, mais aussi audibles et odorantes. Par exemple, au niveau des ouvrages concernant les océans, du sable s'était infiltré obstruant petit à petit le passage au point qu'il a dû être condamné. De plus on entendait très distinctement le bruit des vagues déferlantes et sentait des odeurs de marée bien caractéristiques.

Sans s'en apercevoir, on oubliait très vite qu'on était en train de visiter un musée pour avoir beaucoup plus l'impression de participer à un vrai spectacle "son et lumière".

Ainsi on a découvert en très peu de temps une partie du monde des Cités Obscures et des Terres Creuses.



La sortie du Musée des Ombres donnait dans le hall de la Mairie de Sierre. J'étais encore tout hébété de ce que j'avais vu et entendu et j'avais l'impression d'être entrée de plein pied dans les bandes dessinées de Schuiten et Peeters, comme si celles-ci étaient devenues pour réalité et que ces histoires-là faisaient partie, le temps d'une visite, de notre Histoire, de notre passé.

Ce Musée était l'une des expositions temporaires présentées en juin dernier au Festival de la BD de Sierre. Il est la propriété du Festival BD d'Angoulême et est actuellement entreposés à la Grande Halle de la Villette à Paris où il est prévu de le remonter légèrement modifié et agrandi. Espérons que des moyens financiers seront trouvés afin qu'il soit à nouveau possible de le visiter pour la plus grande joie du public (amateur ou non de bandes dessinées).

Christine ROCH

DES CITES OSCURES...

François Schuiten et Benoît Peeters
Editions Casterman

Les murailles de Samaris

La fièvre d'Urbicande *

L'archiviste

La tour

La route d'Armillia *

Le musée des ombres *

Brüsel (en préparation)

... AUX TERRES CREUSES

François et Luc Schuiten
Editions Les Humanoïdes Associés

Carapaces

Zara

Nogegon

Les illustrations sont tirées des bandes dessinées marquées d'une étoile *.

ALLO, BIBLIO, ECHOS...

Les livres au "hit-parade"

D'après une étude réalisée dans cinq pays pour Encyclopaedia Universalis, le règne de Gutenberg ne semble pas du tout menacé. A la question "Quels sont les meilleurs moyens pour enrichir ses connaissances ?", le livre arrive très largement en tête avec 73% en RFA, 70% en France, 65% en Italie, 62% en Espagne et 60% en Grande-Bretagne.

Un bijou de bibliothèque

Le nec plus ultra des oeufs de Pâques a été dévoilé le 19 avril dernier à Bâle, dans le cadre de la Foire européenne de l'horlogerie et de la bijouterie. A cette occasion, Argyle Diamonds of Western Australia a présenté son oeuf-bibliothèque. Il mesure environ 70 cm de haut, contient 15 kilos d'or et brille de l'éclat de quelque 20'000 diamants roses. S'ouvrant grâce à un système électronique, l'oeuf fait apparaître une bibliothèque miniature garnie de meubles à tiroirs et de livres finement ciselés et richement ornés de pierres. Après rotation, c'est une galerie de portraits faite d'or et d'émail qui émerveille le spectateur. (Dans : Revue prof. de la Féd. de l'ind. horlog. suisse, 17.5.90)

Un salon professionnel des bibliothèques

Du 20 au 22 novembre, Paris sera la siège de la première Convention européenne des bibliothèques et de la communication. A cette occasion, Alain Baudry (Aux amateurs de livre) a créé une société : le Cercle des bibliothèques européennes. Pour se différencier de l'IFLA - dont le but premier est un colloque - cette convention donnera la priorité à l'exposition. En effet quelque 300 entreprises françaises et étrangères présenteront sur 5000 m² le "top niveau" des services et produits destinés aux bibliothèques.

"La Suisse" dans le vent littéraire

Depuis fin septembre, le journal "La Suisse" publie chaque vendredi la présentation d'un des livres de l'émission littéraire et télévisée française "Caractères". Cette émission est animée par Bernard Rapp, le plus britannique des journalistes français, qui a succédé en juin dernier au très célèbre Bernard Pivot et à sa non moins très célèbre émission "Apostrophes".

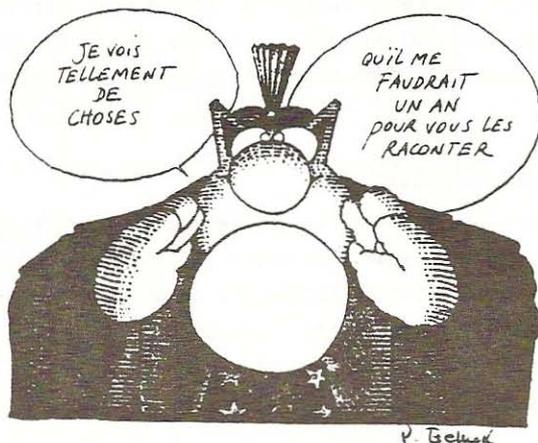
Livre-objet

Passionné par la sculpture sur bois, François Mastrangelo, relieur et restaurateur de livres anciens qui vit et travaille à Presinge près de Genève, essaye de "l'intégrer à la reliure pour trouver une liaison intéressante entre formes et matières"; relieur qui donnerait à l'ouvrage en question une nouvelle dimension, celle de l'objet d'art capable d'éclairer le texte d'une lumière originale. Très apprécié par les gens de son village, il a notamment laissé une trace de ses talents dans la salle communale, où il a entièrement restauré une ancienne carte de la région et où il a créé la reliure du registre officiel des habitants.

Idiot s'abstenir !

Les deux principaux groupes de presse suisses, Edipresse (24 h., Le Matin, etc.) et Ringier (Blick, L'Hebdo, etc.), ont annoncé le 15 octobre dernier le prochain lancement d'un "nouveau quotidien romand de qualité". Le tirage est prévu à 20'000 exemplaires. Ce nouveau journal aura pour ambition d'assurer un niveau rédactionnel élevé et laissera une large part au commentaire politique et économique, ainsi qu'à l'analyse des phénomènes de société contemporains. D'après Jacques Pillet, un des principaux initiateurs, "il y a un espace romand de l'information auquel il manquait un quotidien", et il relève "le besoin d'un journal qui ne soit pas seulement régional ou cantonal, mais romand".

M.-C. H.



Hors-Texte est le bulletin d'information de l'Association genevoise des bibliothécaires diplômés (AGBD). Il est envoyé gratuitement trois fois l'an (mars, juin et novembre) à tous les membres de l'AGBD.

Les personnes non membres ou les organismes peuvent s'y abonner au prix de Fr 15. - l'an.

Le Comité de rédaction est composé de :

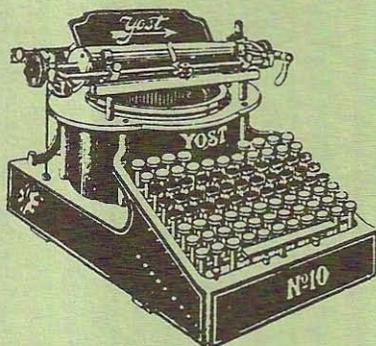
Joëlle ANGELOZ, Fabienne BURGV, Marie-Christine HUBER et Christine ROCH.

Adresse :

A.G.B.D. / Rédaction de HORS-TEXTE

Case postale 592

CH - 1211 Genève 3



ATTENTION : Délai de remise des articles pour le prochain

numéro : 29 janvier 1991

Afin de pouvoir vous envoyer HORS-TEXTE comme prévu,
nous vous demandons de respecter ce délai.

Merci d'avance !

Illustration de couverture : SCHUITEN, F. ; PEETERS, B. - La Tour. -
Casterman, 1987

SOMMAIRE

<i>Ce qu'ils ont dit</i>	2
<i>Le mot de la présidente</i>	3
<i>Echo du congrès de l'A.B.S. 1990</i>	5
<i>Assemblée générale de l'A.B.S. 1990</i>	7
<i>Dialogue à Fribourg...</i>	10
<i>Nouvelles de l'Ecole...</i>	12
<i>Les enjeux du traitement de l'information</i>	17
<i>La coopération des bibliothèques en Europe</i>	18
<i>Pensées réactionnaires d'un ancien...</i>	22
<i>Seule au fonds du gouffre</i>	24
<i>La bibliographie historique de la Restauration genevoise</i>	26
<i>La bibliographie annuelle genevoise</i>	28
<i>Rencontre des bibliothécaires de théologie de Suisse</i>	30
<i>Le groupement valaisan des bibliothèques de lecture publique</i>	31
<i>Valais : lire même en prison</i>	33
<i>Visite guidée, 2 rue Sillem</i>	37
<i>Exposition aux Pâquis</i>	39
<i>Voyage express en Roumanie</i>	43
<i>Le musée des Ombres</i>	50
<i>Allo, Biblio, Echos...</i>	53

